4ème voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune

Atelier du 29/03/2021

1. Accueil

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR:

Présentation des intervenants et animateurs

ANIMATION / FACILITATION NICAYA CONSEIL

- Animateurs / facilitateurs : Blandine PERICHON
- Appui à l'animation :
  - Camille BOUVET
  - Samuel MAZZER

GARANT DE LA CONCERTATION

- Philippe QUEVREMONT - CNDP

INTERVENANTS

- Jean-Marc ILLES – SNCF Réseau
- Alain PREA – SNCF Réseau
- Nicolas GUYOT – SNCF Réseau
- Pierre AMIC - AREP

Soutien logistique à contacter en cas de problème technique

Samuel MAZZER

- Via le chat de ZOOM

Programme de la réunion

Heure	Atelier « Travaux »	Durée
18h - 18h10	Consignes pour le bon déroulement	10’
18h10 - 18h20	Accueil et déroulement de l’atelier	10’
18h20 – 18h50	Rappels de l’opération + temps d’échanges	20’+10’
18h50 – 19h10	Les principes d’aménagements entre Blancarde et la Penne-sur-Huveaune + temps d’échanges	10’+10’
19h10 – 19h50	Les gares de la Vallée de l’Huveaune + temps d’échanges	40’
19h50 – 20h	Clôture de l’atelier	10’

Philippe Quévremont
Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 20 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **argumentez votre point de vue**

cndp Commission nationale du débat public

2. Concertation complémentaire sur la 4ème voie entre Blancarde et la Penne-sur-Huveaune du 1er mars au 15 avril 2021

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

Historique de la concertation
Secteur la Blancarde / La Penne-sur-Huveaune

2019

- **Concertation sur les phases 1 et 2** du projet LNPCA (dont le projet de 4ème voie entre la Blancarde et la Penne-sur-Huveaune)

22/11/2019 - Comité de pilotage

- **Décision d'organiser une nouvelle concertation** sur :
  - Le fonctionnement des gares entre la Blancarde et la Penne-sur-Huveaune et l'intermodalité (parking de connexion aux transports en communs)
  - Le bilan des apports du projet pour le territoire et les coûts socio-économiques (demandé lors de la décision ministérielle du 23/06/2020)

1er mars au 15 avril 2021

- **Concertation complémentaire** sur Marseille dont le secteur Blancarde / La Penne-sur-Huveaune

Les objectifs de la concertation complémentaire sur le secteur Blancarde / la Penne-sur-Huveaune

- **Informer le public** sur le projet de 4ème voie entre Blancarde et la Penne-sur-Huveaune :
  - Atelier du 18 mars de 9h à 12h
  - **Atelier du 29 mars de 18h à 20h**
- **Répondre aux questions** des participants
- **Recueillir les contributions** des participants

Modalités de recueil des contributions du public sur le secteur Blancarde / La Penne-sur-Huveaune

- Lors des 2 ateliers en visio-conférence organisés par SNCF Réseau
  - Jeudi 18 mars de 9h à 12h
  - **Lundi 29 mars de 18h à 20h**
- Lors des permanences individuelles avec SNCF Réseau en présentiel (P) et à distance (D)
  - Lundi 15 mars 2021 : matin (P) et après-midi (D)
  - Jeudi 18 mars 2021 : après-midi (P)
  - Mardi 23 mars 2021 : matin (P) et après-midi (D)
  - Jeudi 25 mars 2021 : matin (D) et après-midi (P)
  - **Vendredi 2 avril 2021 : matin (P)**

Modalités de recueil des contributions du public sur le secteur de Blancarde / La Penne-sur-Huveaune

- Registres disponibles (horaires d'ouverture)
  - Mairie du 11ème et 12ème arrondissements de Marseille
- Rubrique pour déposer vos contributions sur le site internet LNPCA : https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Par courrier postal
  - SNCF Réseau – Mission LNPCA – Gare souterraine de Marseille Saint-Charles
  - Les docks – Atrium 10.4
  - 10 place de la Joliette - BP 85 404
  - 13 567 Marseille Cedex 02

Modalités d'information du public

- Messages d'information radio
- Annonce presse « la Provence »
- Facebook géolocalisé
- [Distribution de flyer]

3. Le projet de 4ème voie entre Blancarde et la Penne-sur-Huveaune

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

01. Rappels

5 min

Objectifs du projet LNPCA

Le projet LNPCA - concerne les trains du quotidien (TER) autant que les TGV

- **1er temps : améliorer les conditions de mobilité des métropoles de Marseille, Toulon et Nice** (fortement congestionnées au plan routier)
  - Augmenter la fréquence de TER cadencés autour des 3 métropoles : RER métropolitains
  - Améliorer la régularité de l'ensemble des trains en accord avec la Région
  - Amorcer la réduction des temps de parcours entre Marseille, Toulon et Nice
  - Pour augmenter le nombre de voyageurs transportés par le train : report modal
  - Tout en maintenant la coexistence des trains voyageurs et trains marchandises sur le corridor Marseille - Vintimille

- **2ème temps : améliorer la desserte ferroviaire du littoral méditerranéen avec une dimension européenne** (corridor France – Italie)
  - Augmenter le nombre de TGV et le nombre de voyageurs transportés
  - Poursuivre l'amélioration des temps de parcours

Décision ministérielle du 23 juin 2020

- Confirme les objectifs du projet LNPCA et son phasage
- Prend acte de la concertation riche, fructueuse et utile au projet menée par SNCF R sur les phases 1 et 2 de 2019
- Confirme les fonctionnalités opérationnelles du projet et les aménagements retenus par secteurs géographiques
- **Demande à SNCF R de préparer le dossier d'enquête publique sur le périmètre des phases 1 et 2 avec l'objectif de lancement de l'enquête avant fin 2021**
- **Demande à SNCF R de conduire des concertations complémentaires sur différentes opérations et thématiques**

Planning prévisionnel

Période	Étape du projet
Mars 2021	• **Concertations complémentaires sur Marseille (dont la 4ème voie entre Blancarde et la Penne-sur-Huveaune)**
Eté 2021	• Validation du programme LNPCA : phases 1 et 2
Septembre 2021	• Dossier d'Enquête publique et étude d'impact
Eté 2021 → fin 2021	• Instructions réglementaires : Autorité Environnementale, Secrétariat Général Pour l'Investissement, Concertation inter-administrative, … • Finalisation du dossier d'enquête publique
Fin 2021	• Lancement de l'enquête publique sur les phases 1 et 2 (arrêté inter-préfectoral d'ouverture de l'enquête)
2023	• **Déclaration d'Utilité Publique**
2024	• **Début des travaux de la phase 1**
2026 → 2029	• Mise en service des premières opérations de la phase 1
2028	• **Début des travaux de la phase 2 (dont la 4ème voie)**

La nécessité d'améliorer le fonctionnement du nœud ferroviaire marseillais

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a le plus fort taux de retard et d'annulation de France

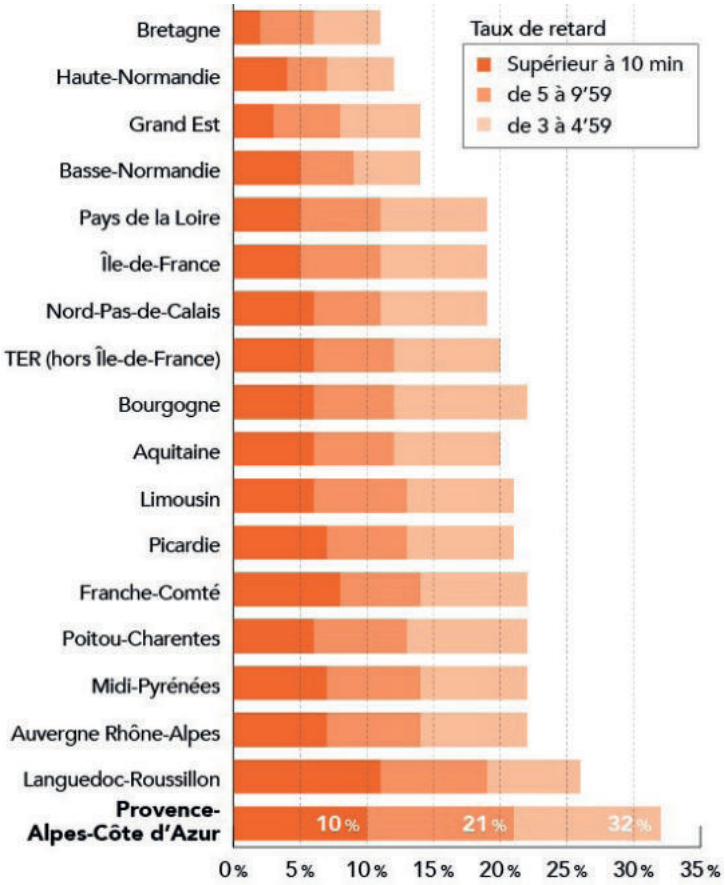

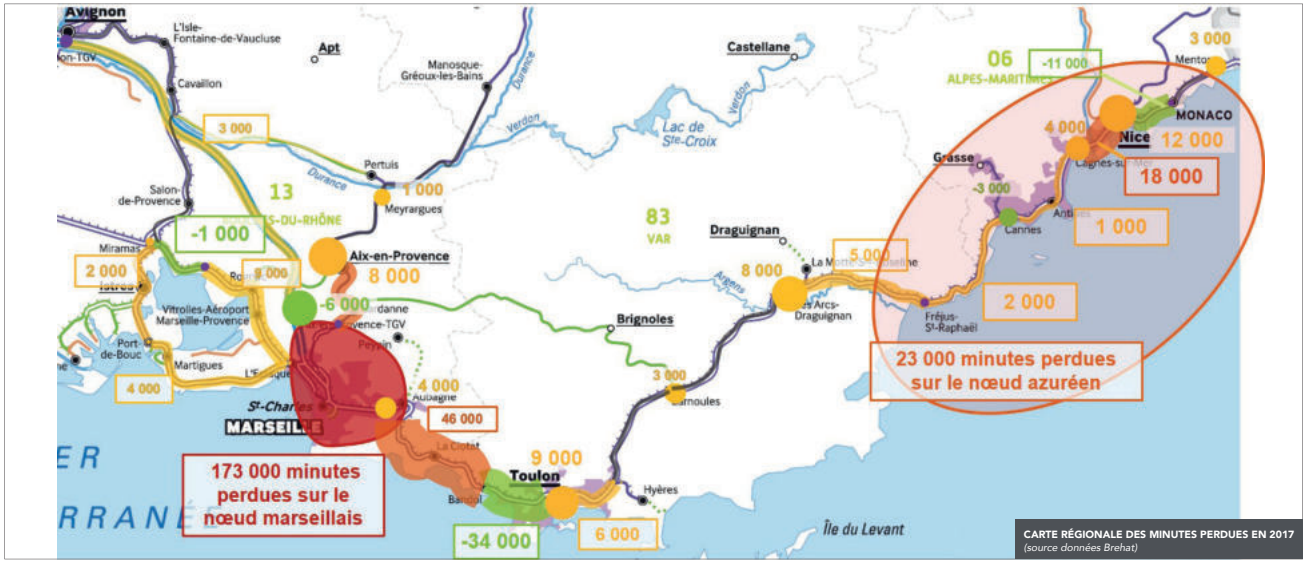

Le nœud ferroviaire marseillais est le 2nd en France en termes d'irrégularité

Ville	Minutes de train perdues / an[1]
Lyon Part Dieu	302 300
Marseille St-Charles	243 000
Strasbourg	102 800
Toulouse Matabiau	71 500
Tours – St-Pierre des Corps	42 100

[1] Cumul des retards des circulations commerciales

Les apports du projet LNPCA
Services ferroviaires actuels

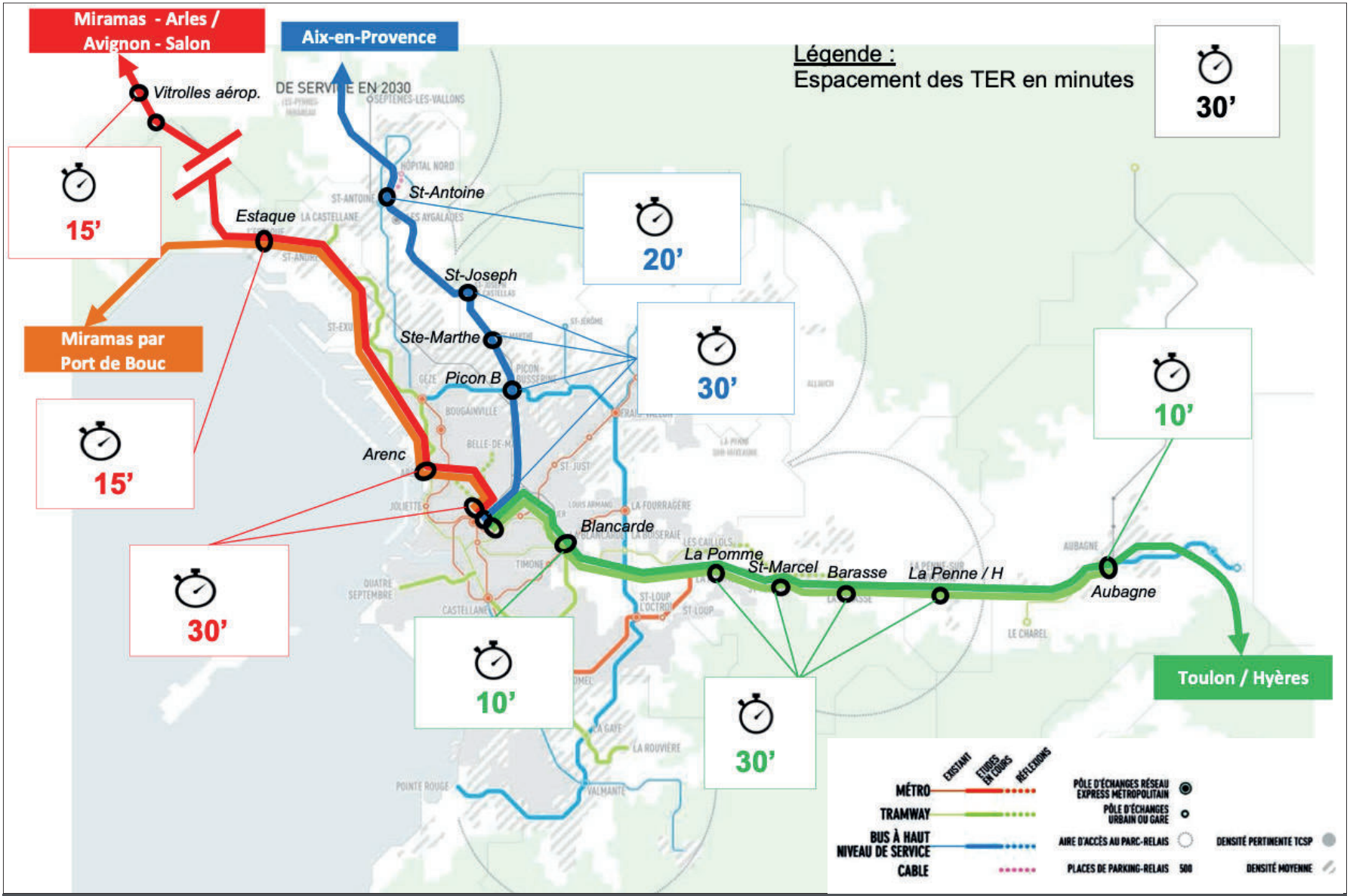

SITUATION ACTUELLE : SCHÉMA DES DESSERTES ET DES FRÉQUENCES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE MARSEILLAISE
(source schéma réalisé sur un fond de carte duProjet de PDU Métropole AMP)

Schéma de services avant le projet LNPCA

← Retour au sommaire

Situation actuelle (SA2020)		
Marseille	**Toulon**	**Azur**
• 2 TER omnibus Mrs-Aubagne	• Terminus Toulon pour les omnibus venant de Carnoules	• service TER mixte entre Cannes et Nice = 2 omnibus + 1 semi-direct

Légende :

Fréquence des trains portée par le type de trait

- trait plein = 1 train par heure et par sens en période de pointe
- pointillé long = 1 train toutes les 2 heures dans chaque sens en période de pointe
- pointillé court = train non cadencé

Arrêts :

- systématique ○
- non systématique ●

Type de trains représenté par la couleur

TER : Omnibus / Semi-directs : / Intervilles :

Trains nationaux et internationaux : Direction Paris :

Direction vallée du Rhône et autres régions :

Direction Bordeaux ou Barcelone :

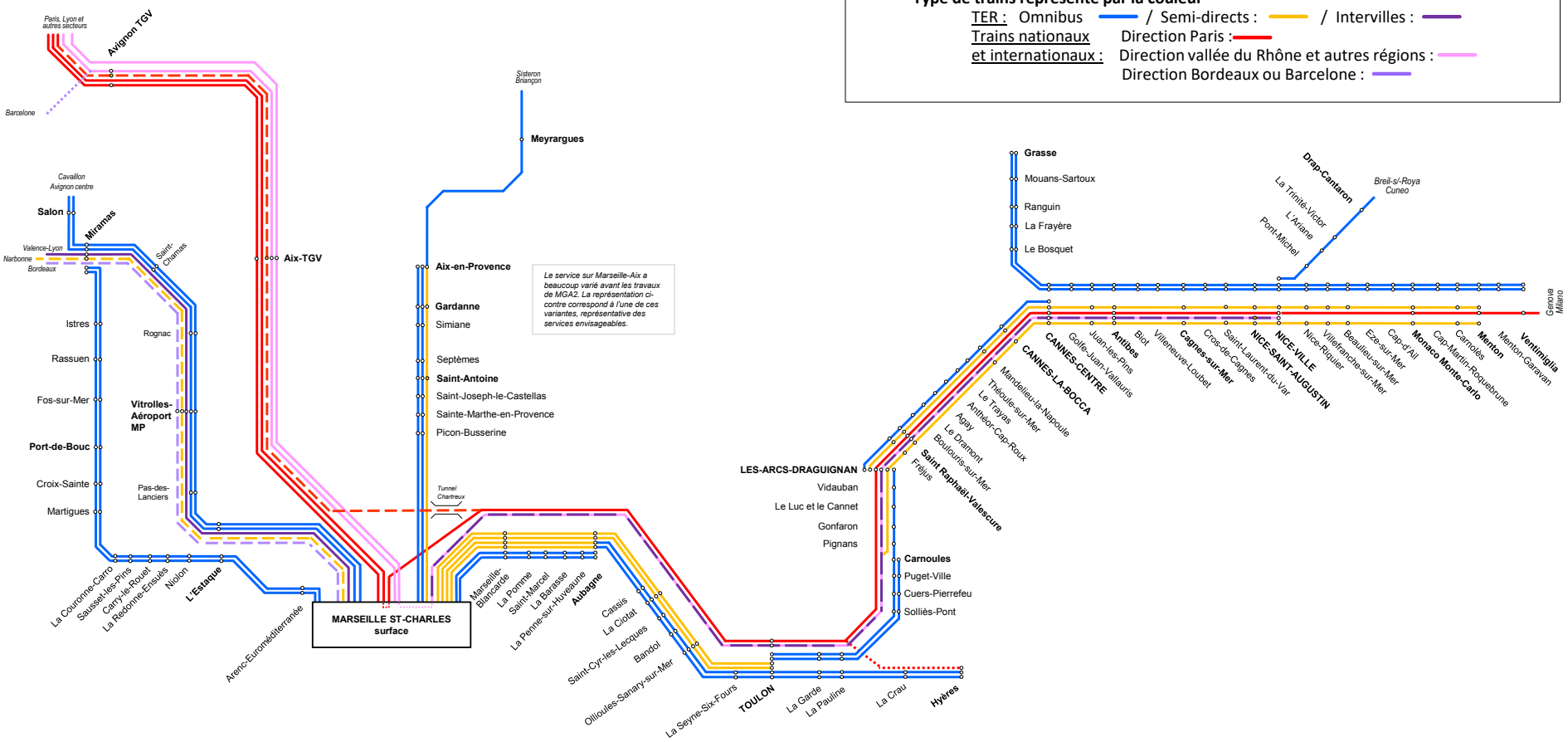

Les apports du projet LNPCA
Doublement des services actuels sur les principales branches de l'étoile ferroviaire de Marseille

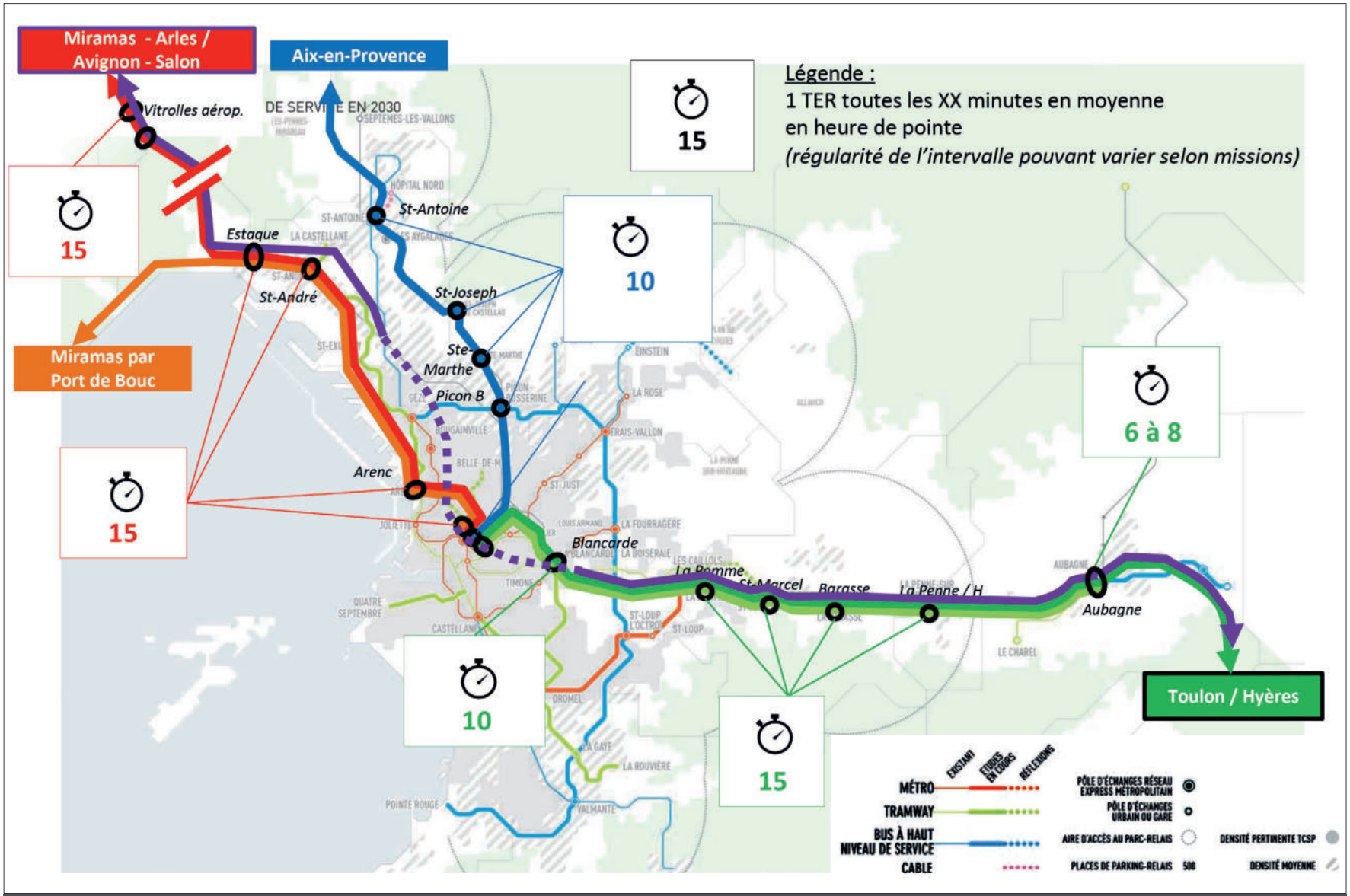

VERS UN RER MÉTROPOLITAIN : SCHÉMA DES DESSERTES ET DES FRÉQUENCES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE MARSEILLAISE
(source schéma réalisé sur un fond de carte duProjet de PDU Métropole AMP)

SNCF RÉSEAU

Schéma de services permis par le projet LNPCA avec projets complémentaires

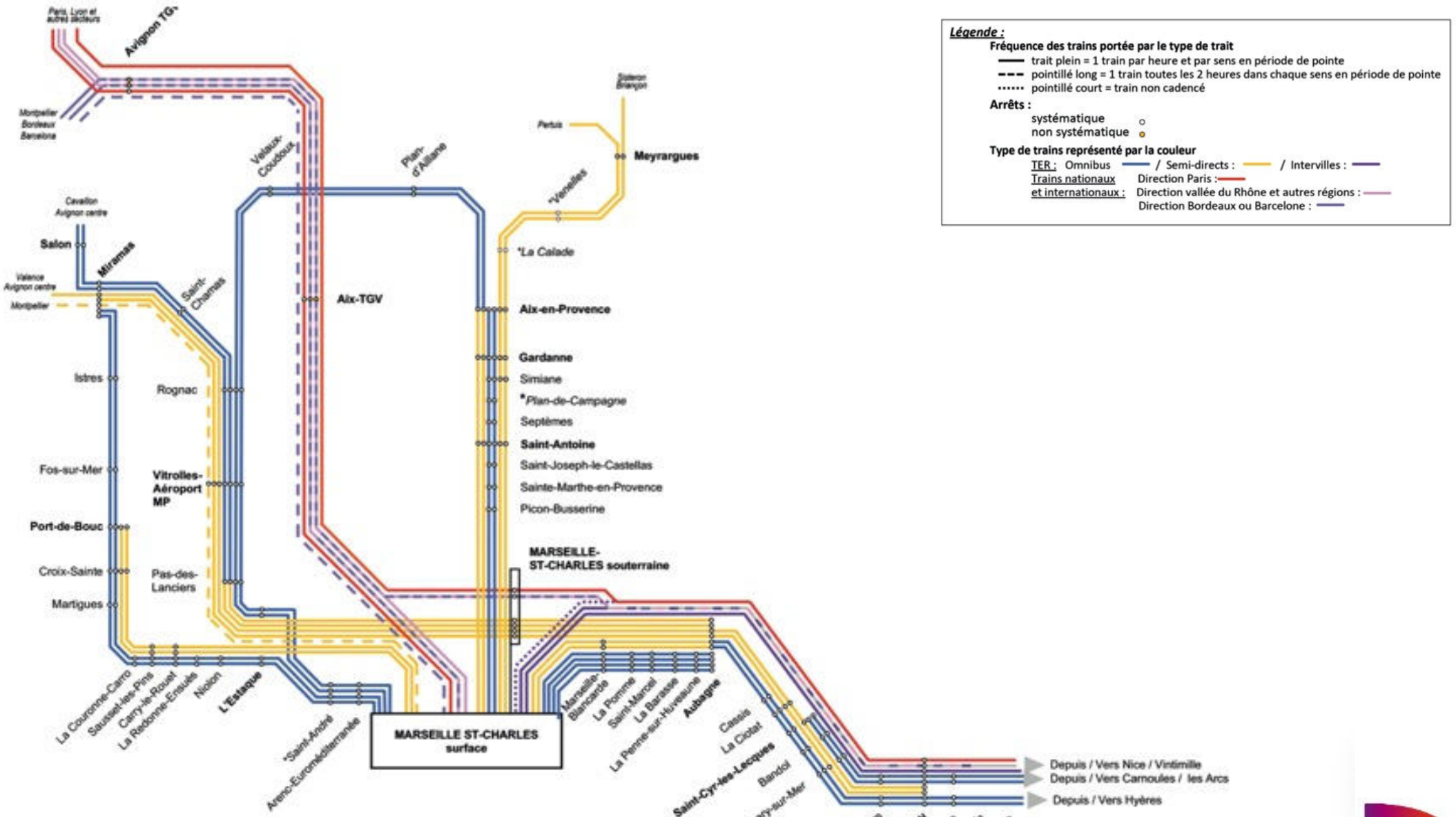

SCHÉMA DE DESSERTE PERMIS PAR LE PROJET LNPCA EN HEURE DE POINTE AVEC AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Objectif d'amélioration de la régularité dans le nœud marseillais (phases 1+2)

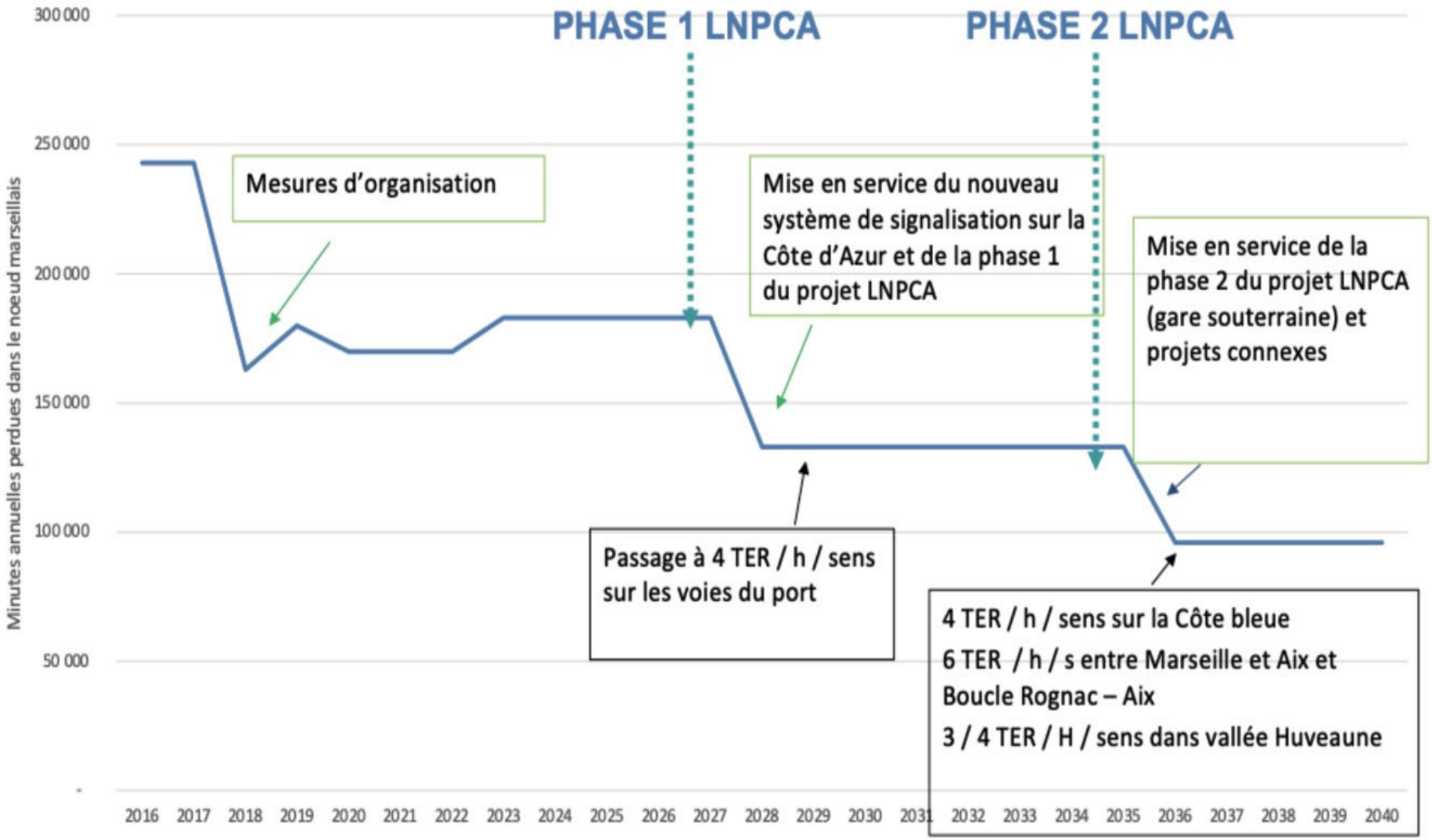

Une croissance attendue des usagers du TER

Une fréquentation des 4 gares de la vallée qui devrait plus que doubler avec le passage de 2 à 3 TER par heure par sens

Augmentation attendue du nombre de voyageur par an :

- **La Pomme :**

50 000 → 150 000

- **St-Marcel :**

55 000→ 110 000

- **La Barasse :**

40 000 → 140 000

- **Penne-sur-Huveaune :**

100 000 → 160 000

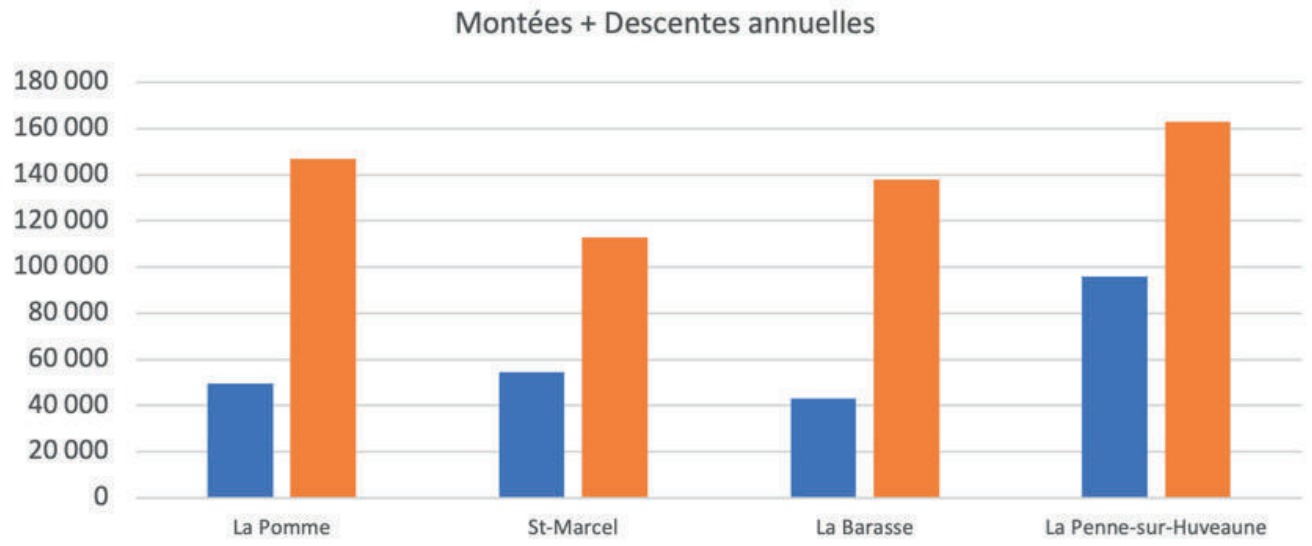

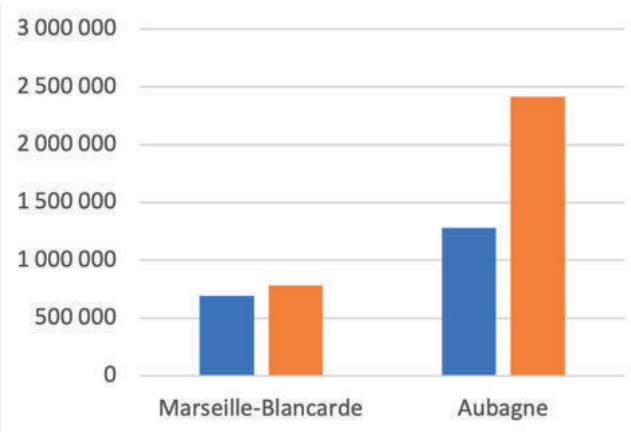

2019 ■ 2035 - Phase 2 avec 3 TER / h / sens

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA FRÉQUENTATION PAR GARE ENTRE 2019 ET 2035 AVEC 3 VOIES DANS LA VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Un gain de voyageurs avec la mise en service de la 4ème voie entre Blancarde et la Penne-sur-Huveaune

Passage de 3 à 4 TER par heure et par sens en heures de pointe entre Saint-Charles et Aubagne

Augmentation attendue du nombre de voyageur par an :

- **La Pomme :**

150 000 → + de 200 000

- **St-Marcel :**

110 000 → 140 000

- **La Barasse :**

140 000 → 200 000

- **Penne-sur-Huveaune :**

160 000 → 200 000

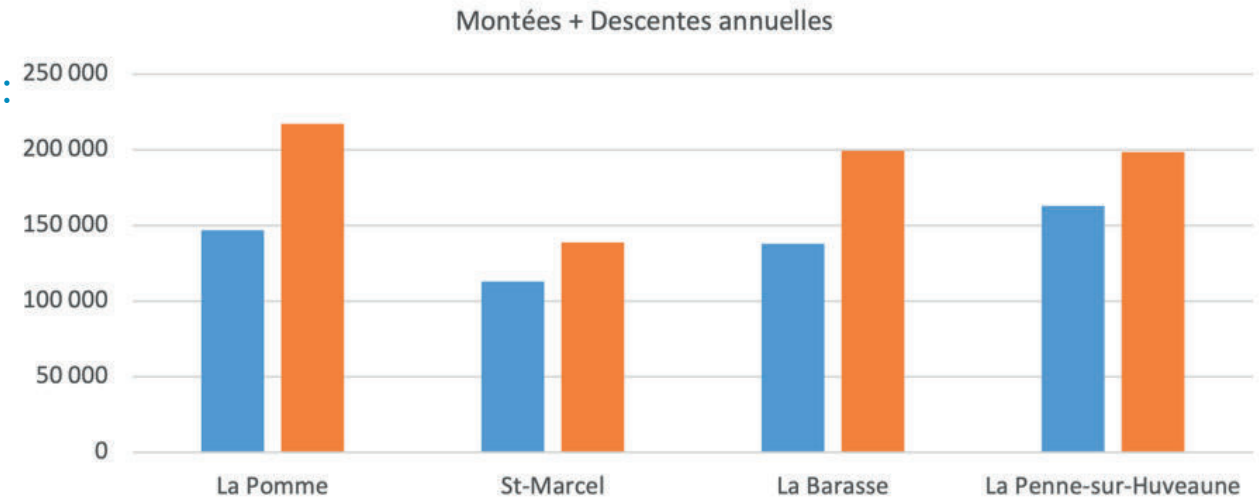

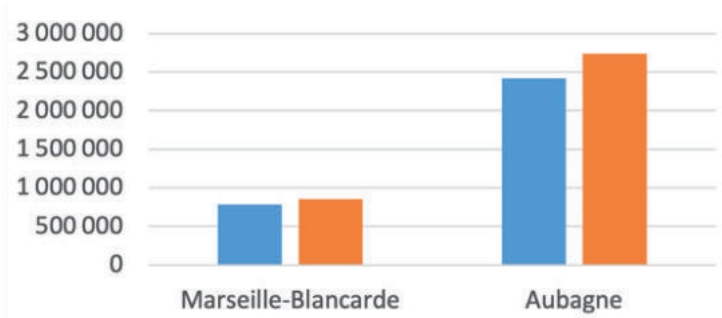

2035 - Phase 2 avec 3 TER / h / sens

2035 - Phase 2 avec 4 TER / h / sens (avec 4ème voie VH)

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES GARES DE LA VALLÉE DE L'HUVEAUNE AVEC LA MISE EN SERVICE DE LA 4E VOIE ENTRE BLANCARDE ET LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

03. Les principes d’aménagement entre Blancarde et la penne-sur-Huveaune

10 min

Les aménagements prévus sur le secteur Blancarde / La Penne-sur-Huveaune

TECHNICENTRE BLANCARDE

(PHASE 1)

- Création de voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde

(PHASE 2)

Restructuration et extension

PHASE 1 PHASE 2

PARETTE NORD

Entrée-sortie Est du tunnel St Charles au Nord de voies, zone d'activité des Locaux Bleus

Franchissement de la L2
- et de la coulée verte qu'elle porte

DE LA BLANCARDE À LA GARE DE LA PENNE/HUVEAUNE

(PHASE 2)

Pour porter le service omnibus entre Saint-Charles et Aubagne de 3 à 4 TER par heure et par sens en période de pointe, création d'une 4e voie de La Blancarde jusqu'à la gare de la Penne-sur-Huveaune :

- Principalement située au nord des voies existantes sauf de Parette inclus à la Pomme
- Modification des quais des gares de La Pomme et La Barasse
- Enjeux d'insertion et d'aménagement urbain
- Enjeux hydrauliques

Les gains socio-économiques de la 4ème voie

Gains d'une valeur socio-économique de **30 M€ pluri-annuels**

- Gain de régularité pour les usagers des omnibus
- Diminution des temps d'attente en gare
- Diminution de la pollution atmosphérique grâce au report de la route vers le train :
  - 60% des nouveaux usagers du TER seraient des reportés de la voiture
  - 30% seraient des reportés des cars

Le bilan socio-économique intègre les gains et les charges (investissements et exploitation)

Principes pour assurer la réussite de l'opération

4 principes

- **Une régularité de haut niveau** pour les navettes Marseille Aubagne
- **Des gares adaptées**, notamment avec la modification des quais, leur insertion urbaine, l'aménagement de leurs accès, la question des parkings au cas par cas
- **Des emprises foncières limitées** en termes d'acquisition
- **Une attention particulière sur les enjeux hydrauliques**

Configuration présentée à la concertation de 2021

Juxtaposition des voies dans les gares omnibus

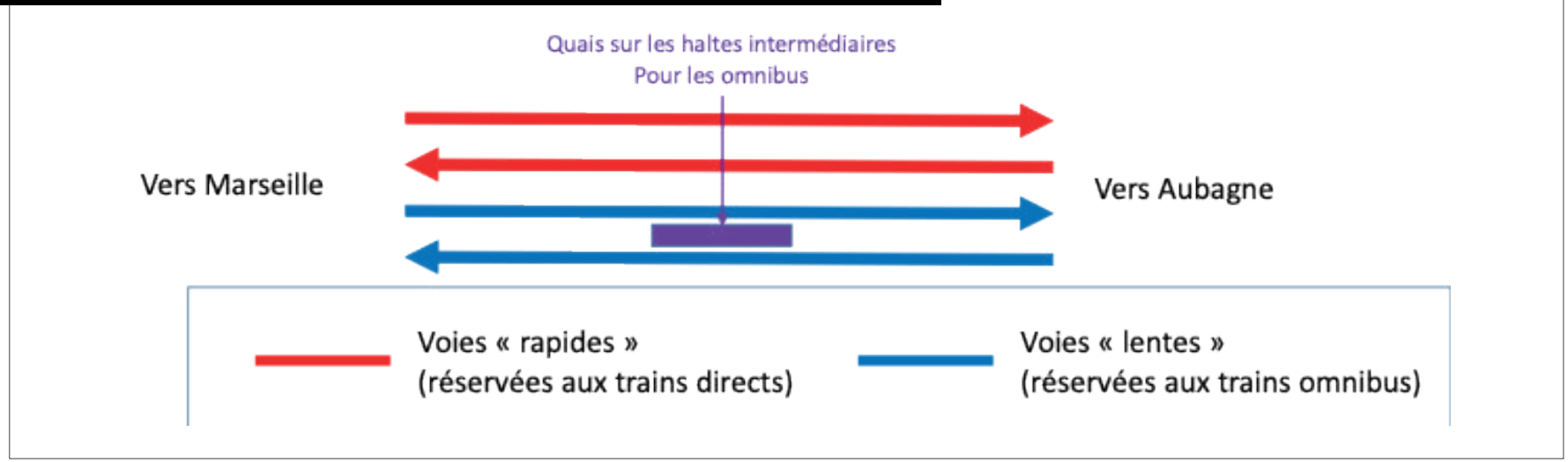

Juxtaposition des voies en gare à la Parette

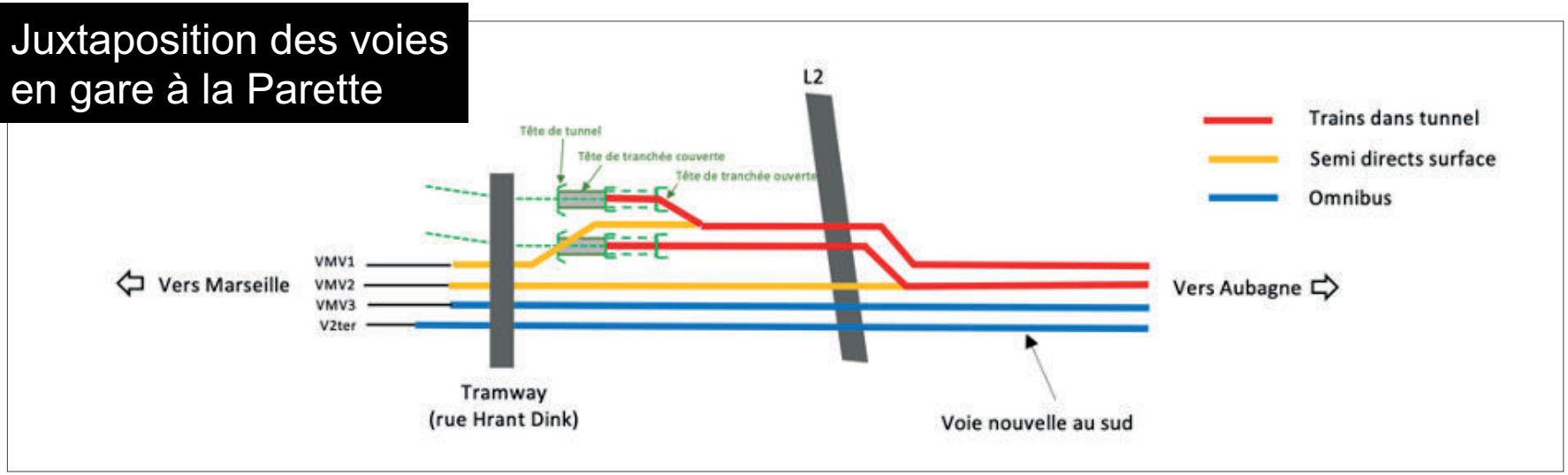

Des questions ?
Des clarifications ?

5 min

04. Les gares de la Vallée de l'Huveaune

40 min
Présentation et échanges

Plan emprises foncière

Secteur La Pomme

Pont rail modifié

Pont rail modifié

Gare de la Pomme

Selon variantes de parkings

Marseille 11e

Bd. Pierre Ménard

Pont rail modifié

Pont rail modifié

Bd. Mireille Lauze

Huveaune

A50

Fond : BDOrtho IGN 2017

SECTEUR LA POMME

(C) IGN Scan25 2018

- Emprises ferrovaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Quai créé ou modifié
- Quai existant
- Murs de soutenement / Paroie de tranchée ouverte ou couverte
- Limite de commune ou d'arrondissement
- Bassin de rétention

0 25 50 100 m

SNCF RÉSEAU

Plan emprises foncières

Secteur La Pomme – Saint-Marcel

Pont rail modifié

Pont rail modifié

Pont rail modifié

Pont rail modifié

Pont rail modifié

Selon variantes de parkings

Bd. de la Pomme

A50

l'Huveaune

Marseille 11e

A50

Bd. de la Valbarelle

Fond : BDOrtho IGN 2017

SECTEUR ZONE D'ACTIVITÉS DE SAINT-MARCEL

Emprises ferroviaires actuelles

Emprises nécessaires au projet

Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme

Voie existante

Voie nouvelle en surface

Murs de soutenement / Paroie de tranchée ouverte ou couverte

Limite de commune ou d'arrondissement

Bassin de rétention

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

Gare de la Pomme
Configuration de la gare actuelle

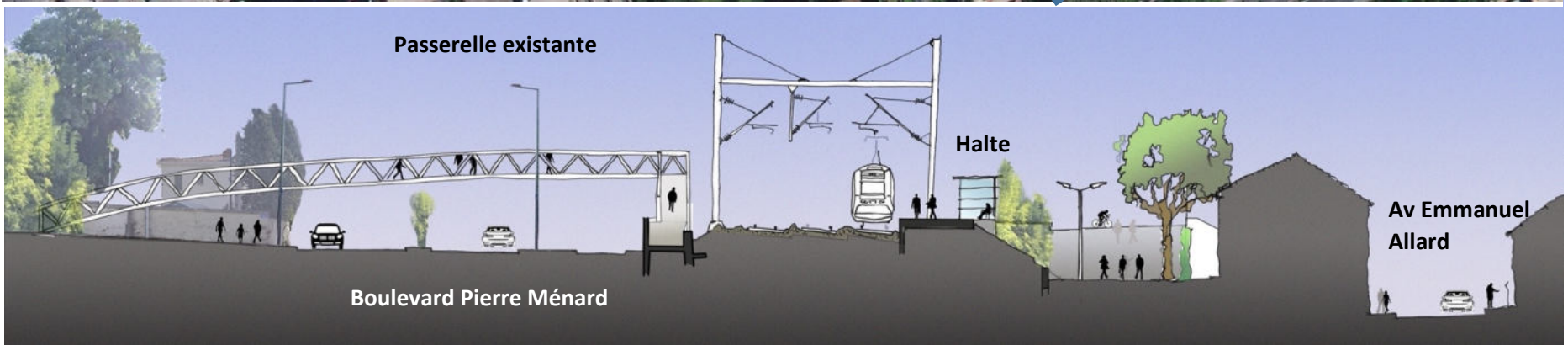

Gare de la Pomme
Solution passerelle allongée

CONFIGURATION DU PEM DE LA POMME AVEC PASSERELLE VILLE-VILLE

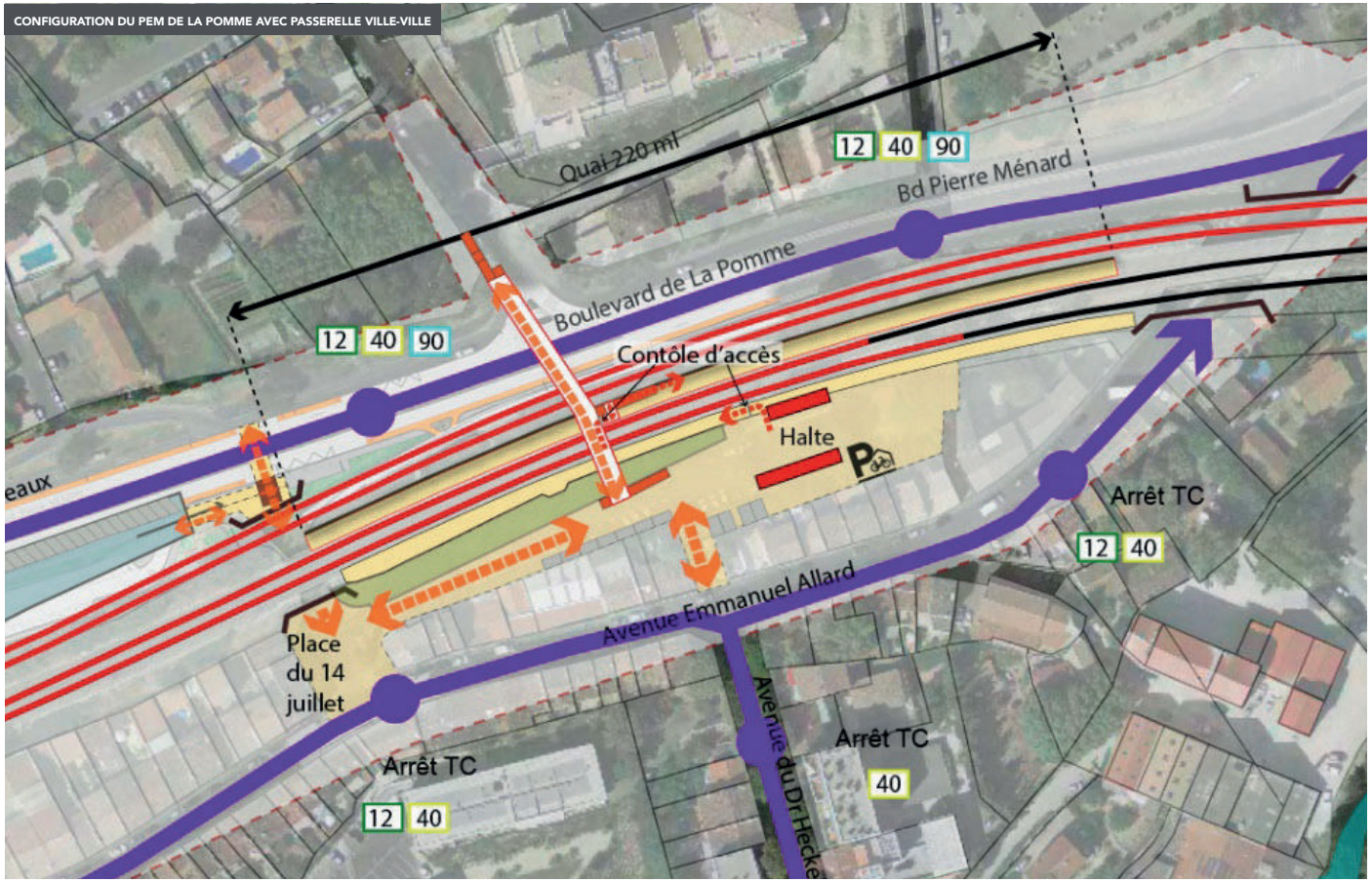

COUPE SITUATION PROJETÉE AVEC UNE PASSERELLE
(source SNCF)

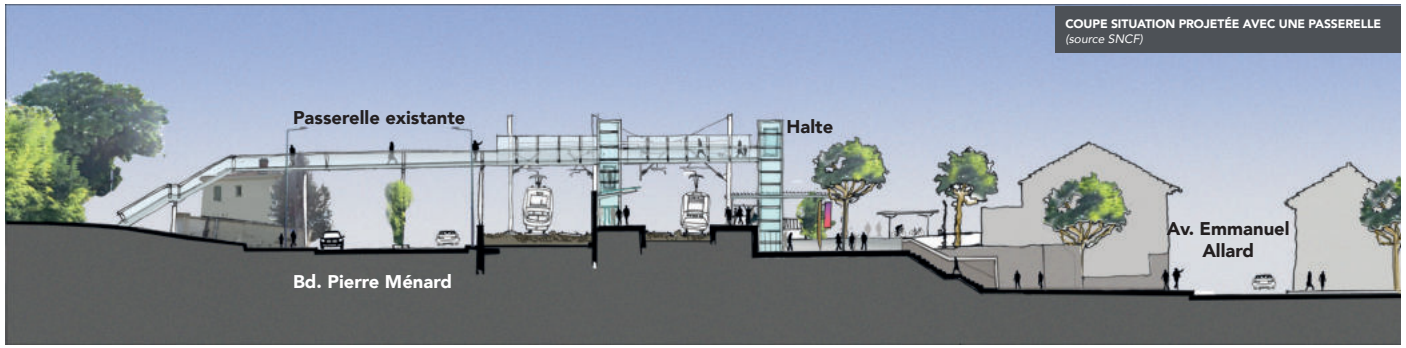

Gare de la Pomme
Solution passage souterrain

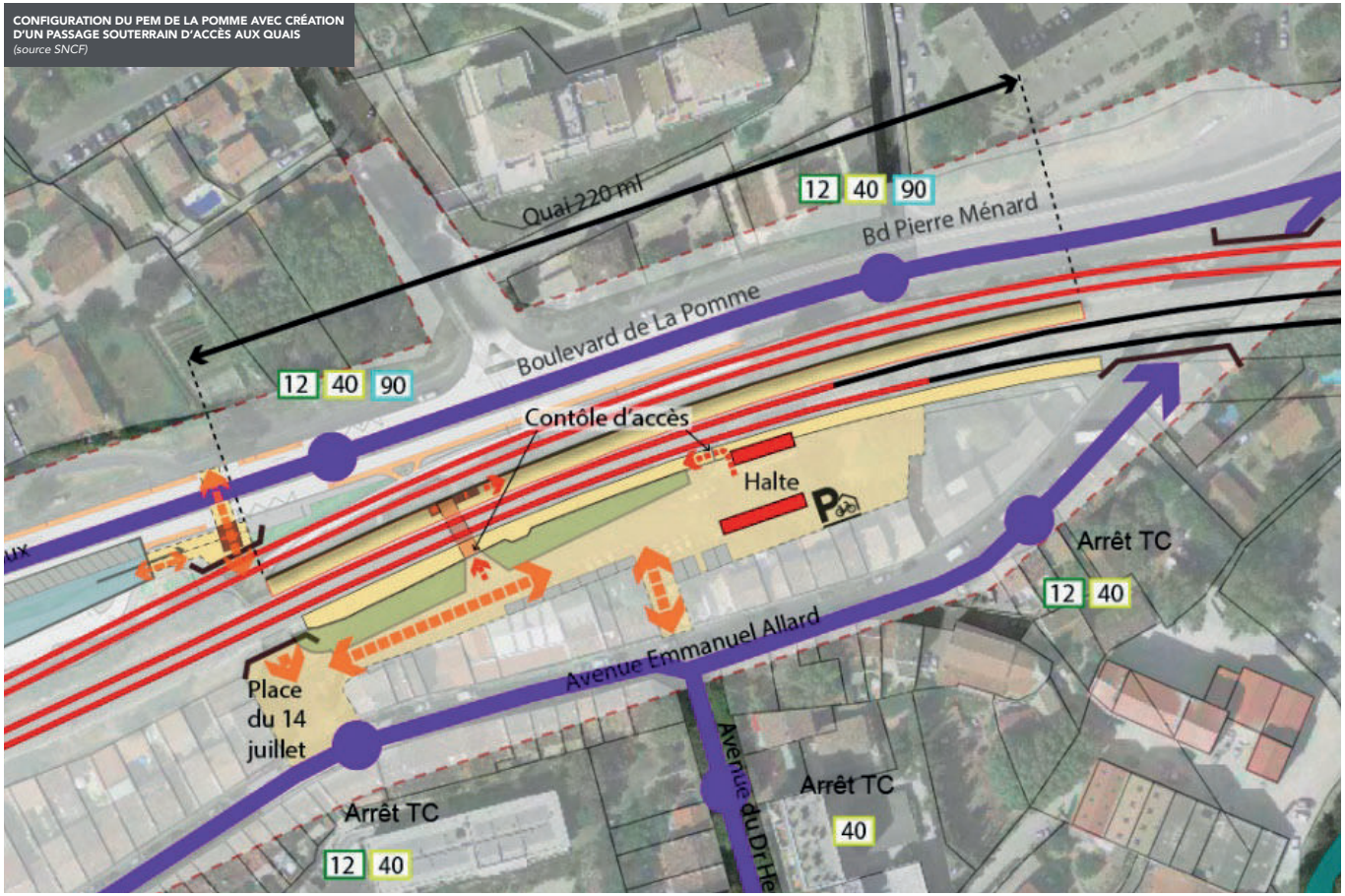

CONFIGURATION DU PEM DE LA POMME AVEC CRÉATION D'UN PASSAGE SOUTERRAIN D'ACCÈS AUX QUAIS
(source SNCF)

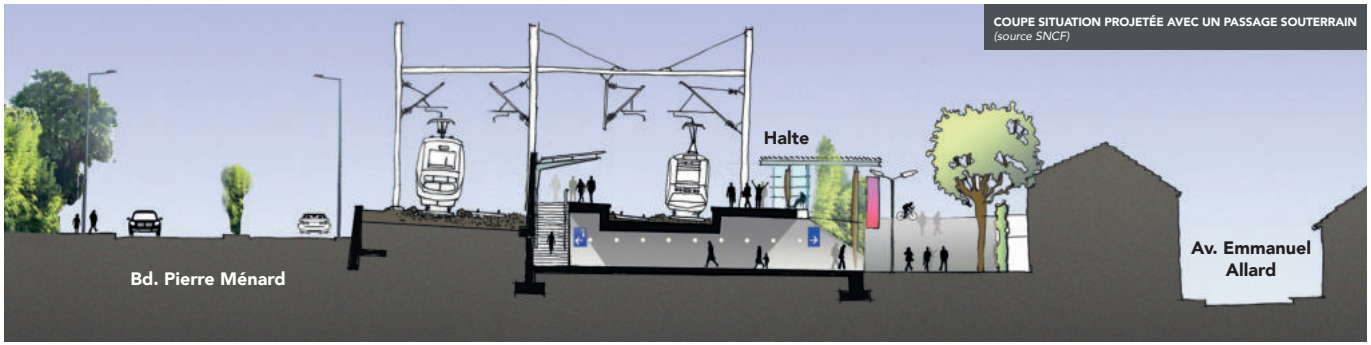

COUPE SITUATION PROJETÉE AVEC UN PASSAGE SOUTERRAIN
(source SNCF)

Gare de la Pomme
Réaménagement des parkings

Solution de base

80 places rétablies

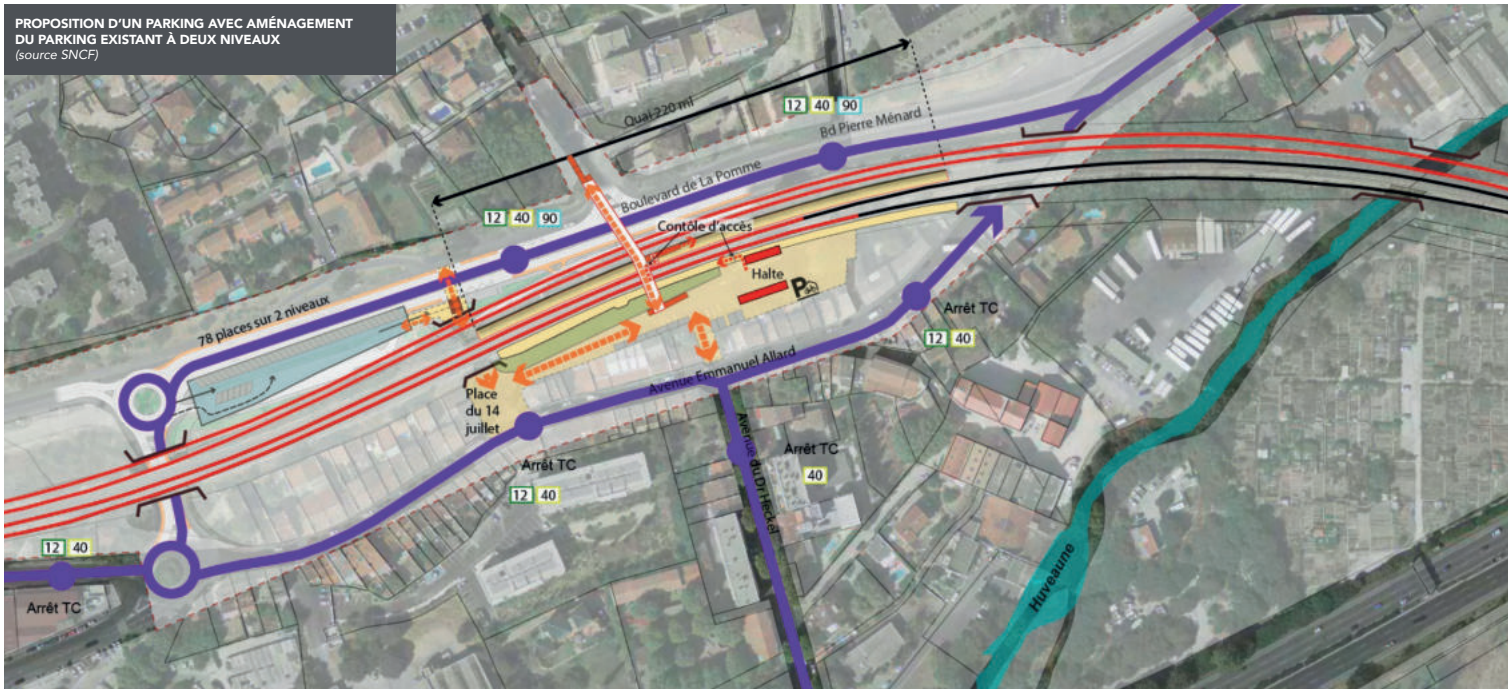

PROPOSITION D'UN PARKING AVEC AMÉNAGEMENT DU PARKING EXISTANT À DEUX NIVEAUX
(source SNCF)

- Surface du parking existant côté Nord-Ouest diminuée de moitié
- Réalisation d'un **parking à étage sur l'emprise restante** du parking actuel
- Ouvrage contraint et assez coûteux au regard de la capacité créée

Gare de la Pomme
Réaménagement des parkings

Variante 1 :

- Conservation des 44 places résiduelles du parking au Nord
- Construction d'un parking à 2 niveaux de 120 places sur une partie du terrain de transport Suma au Sud (2 500m², soit 1/3 de la parcelle environ)

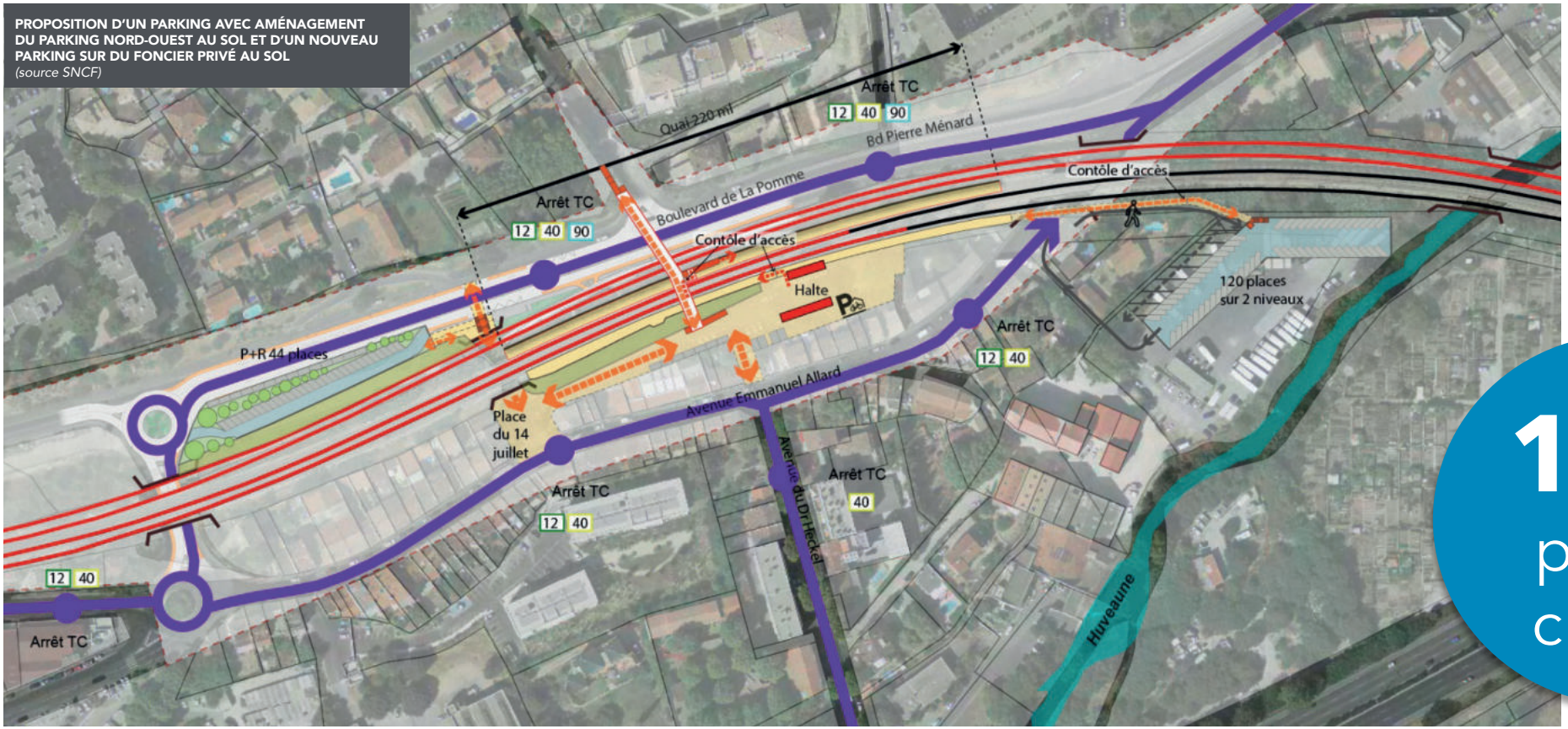

PROPOSITION D'UN PARKING AVEC AMÉNAGEMENT DU PARKING NORD-OUEST AU SOL ET D'UN NOUVEAU PARKING SUR DU FONCIER PRIVÉ AU SOL
(source SNCF)

120
places
créées

Gare de la Pomme
Réaménagement des parkings

Variante 2 :
- Conservation des 44 places résiduelles du parking au Nord
- Construction d'un parking au sol de 170 places sur la totalité du terrain de transport Suma au Sud

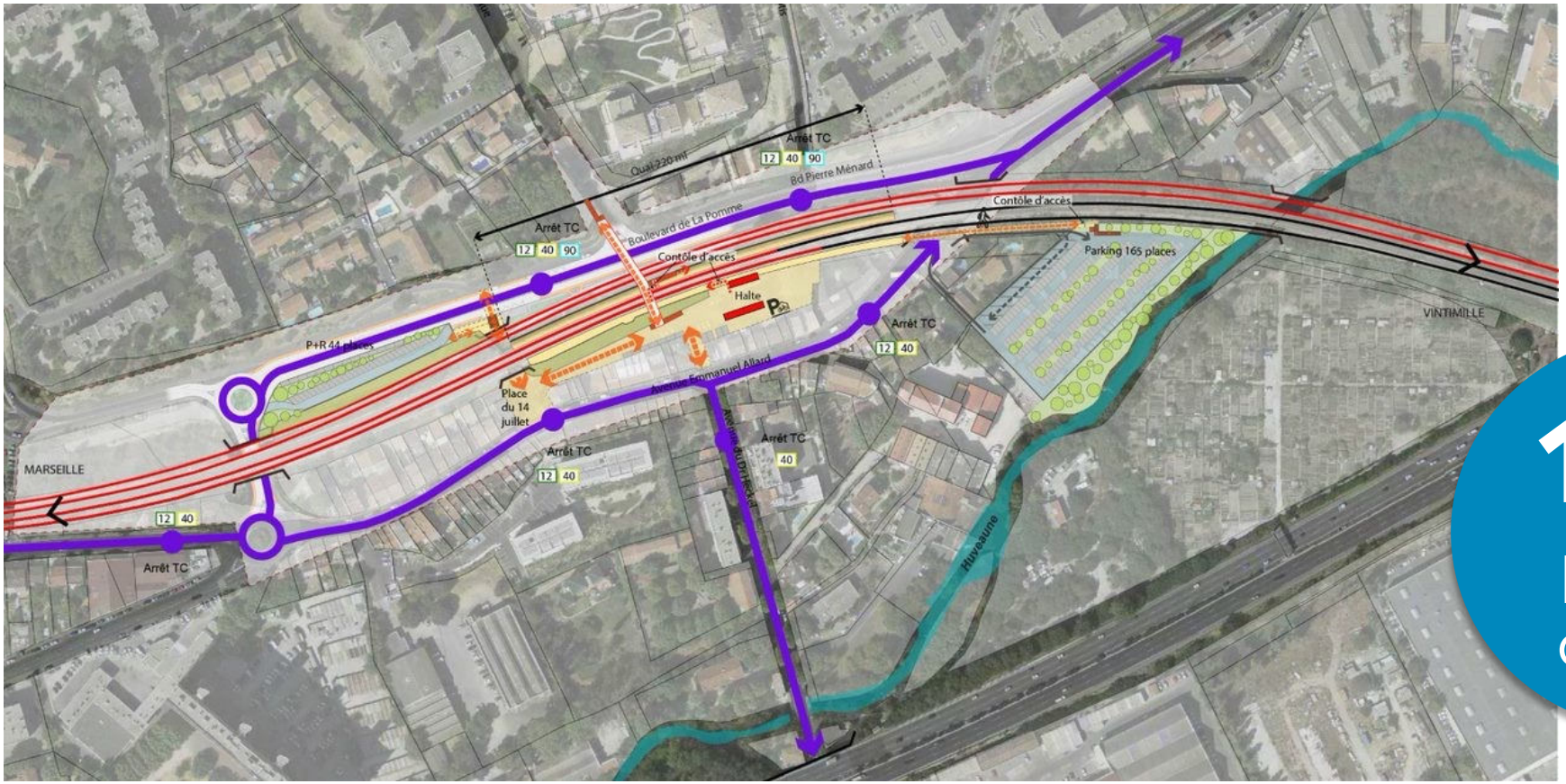

170 places créées

Des questions ?
Des clarifications ?

10 min

Plan emprises foncières

Secteur gare de Saint-Marcel

Marseille 11e

Route de la Valentine

Modification du pont rail

Pont rail modifié

Gare de Sait Marcel

Fond : BDOrtho IGN 2017

SECTEUR GARE DE SAINT-MARCEL

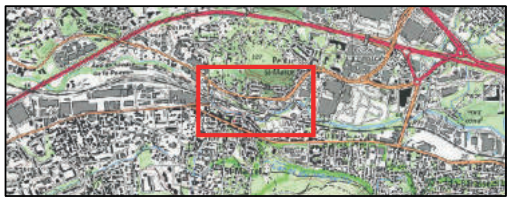

Emprises ferrovaires actuelles

Emprises nécessaires au projet

Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme

Voie existante

Voie nouvelle en surface

Quai créé ou modifié

Quai existant

Murs de soutenement / Paroie de tranchée ouverte ou couverte

Limite de commune ou d'arrondissement

Bassin de rétention

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

Gare de Saint-Marcel
Configuration de la gare actuelle

VUE AÉRIENNE DE LA GARE ACTUELLE DE ST MARCEL

COUPE DE LA GARE ACTUELLE DE ST MARCEL

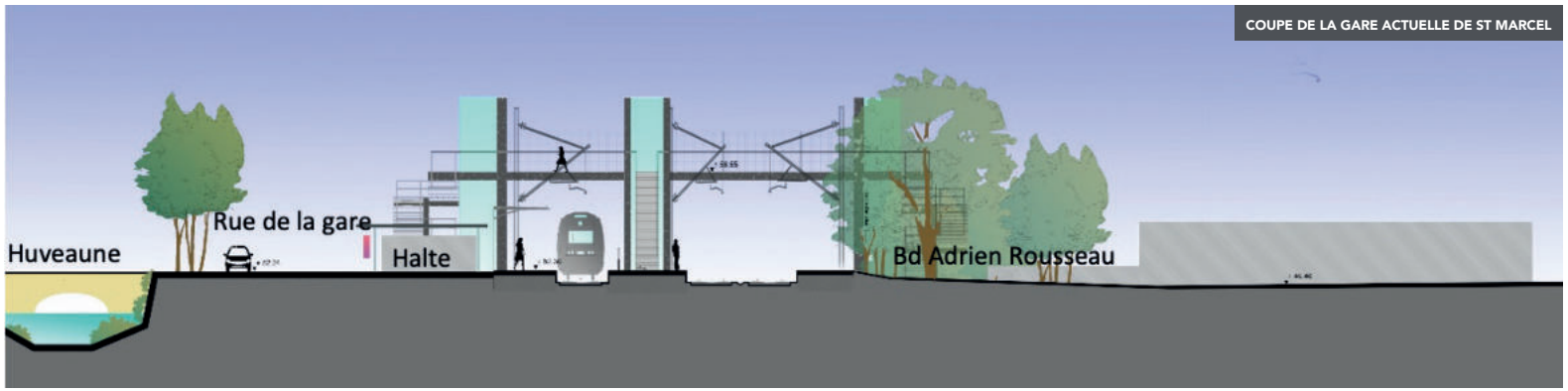

Gare de Saint-Marcel
Configuration de la gare projetée

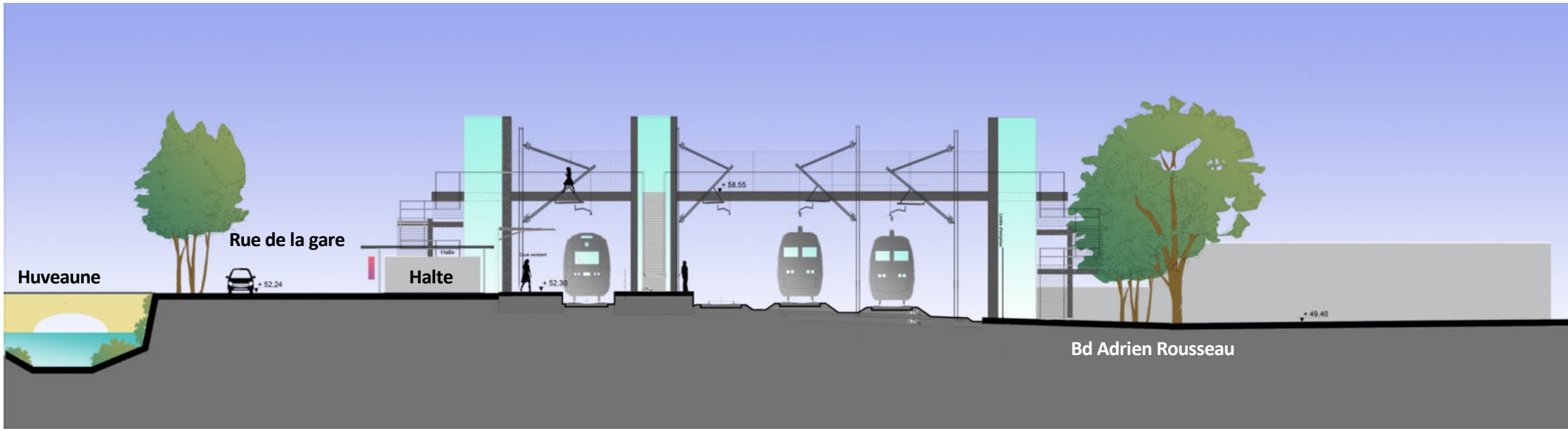

Gare Saint-Marcel
Configuration envisagée sur la gare

CONFIGURATION ENVISAGÉE SUR LA GARE DE SAINT MARCEL.

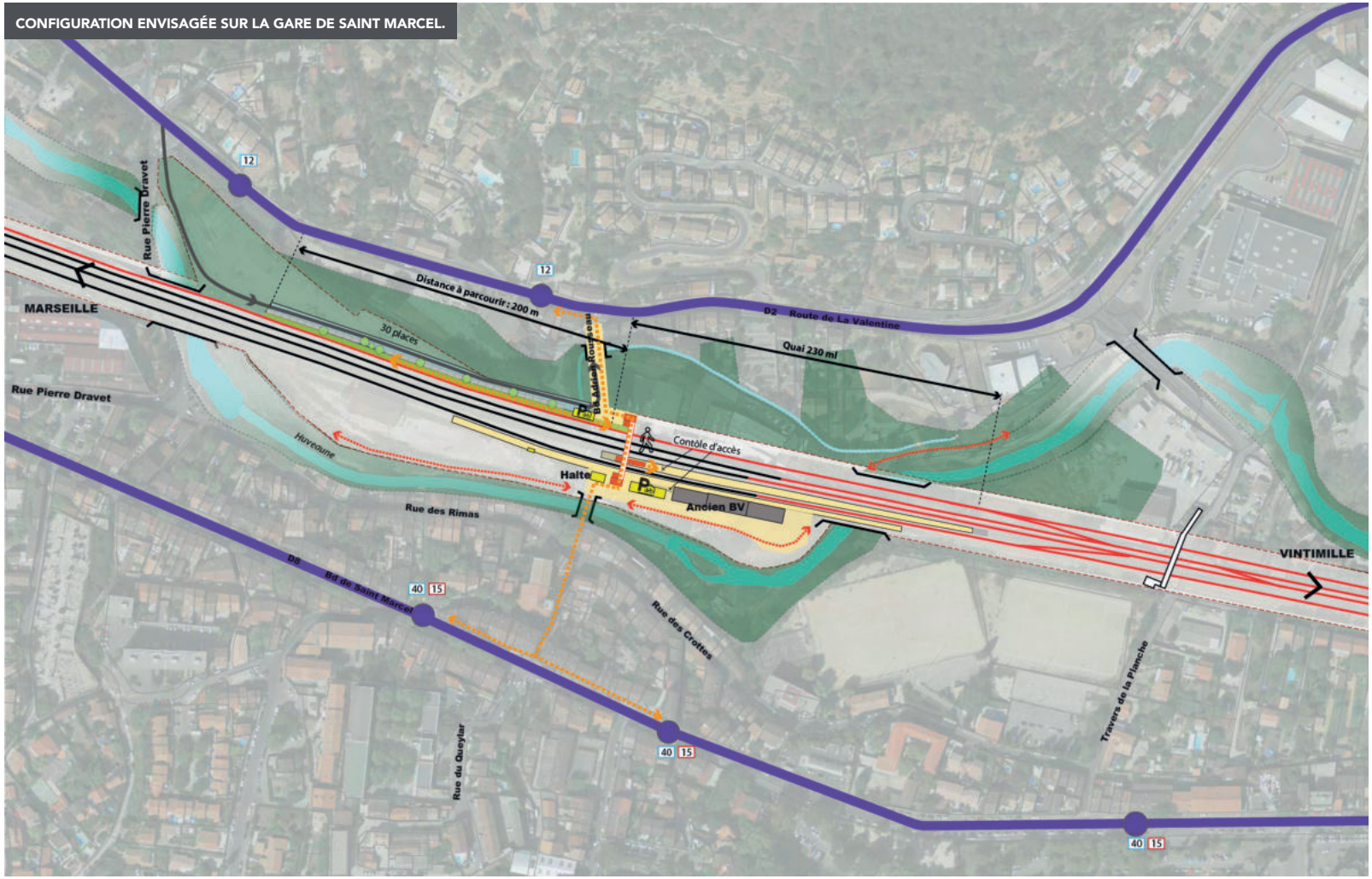

- Acquisition d'emprises foncières au nord des voies pour insérer la 4ème voie
- Allongement de la passerelle
- Mise aux normes du quai central
- Démolition du quai nord
- Pas de création de stationnement nouveau pour raison hydraulique

Gare Saint-Marcel
Accès piétons privilégiés

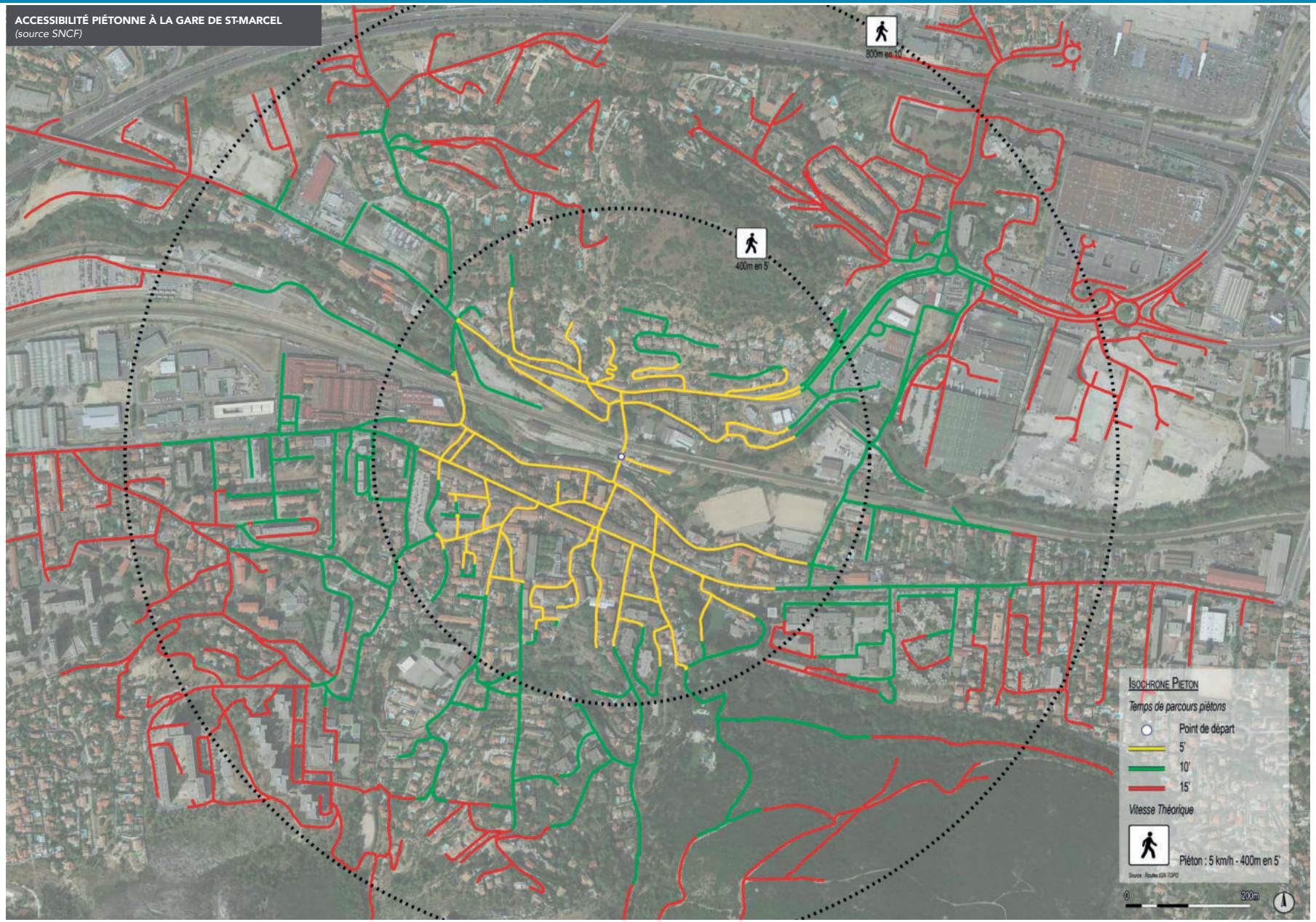

Des questions ?
Des clarifications ?

10 min

Plan emprises foncières
Secteur de la Barasse

Gare de la Barasse

Marseille 11e

Bd. de la Barasse

Fond : BDOrtho IGN 2017

SECTEUR DE LA BARASSE

(C) IGN Scan25 2018

- Emprises ferrovaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Quai créé ou modifié
- Limite de commune ou d'arrondissement
- Bassin de rétention

0 25 50 100 m

Gare de la Barasse

Configuration de la gare actuelle

Gare de la Barasse
Configuration envisagée sur la gare

- Maintien de l'ensemble de l'infrastructure dans le secteur de la gare
- Léger ripage des voies rapides au nord
- Accès identiques
- Déploiement du pôle via le projet d'aménagement alentour

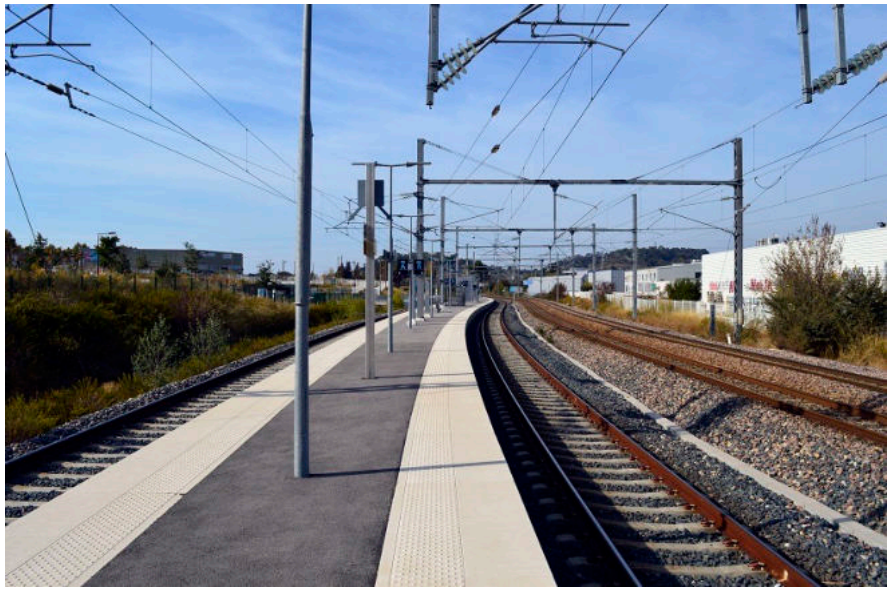

Des questions ?
Des clarifications ?

10 min

Plan emprises foncières
Secteur de la Penne-sur-Huveaune

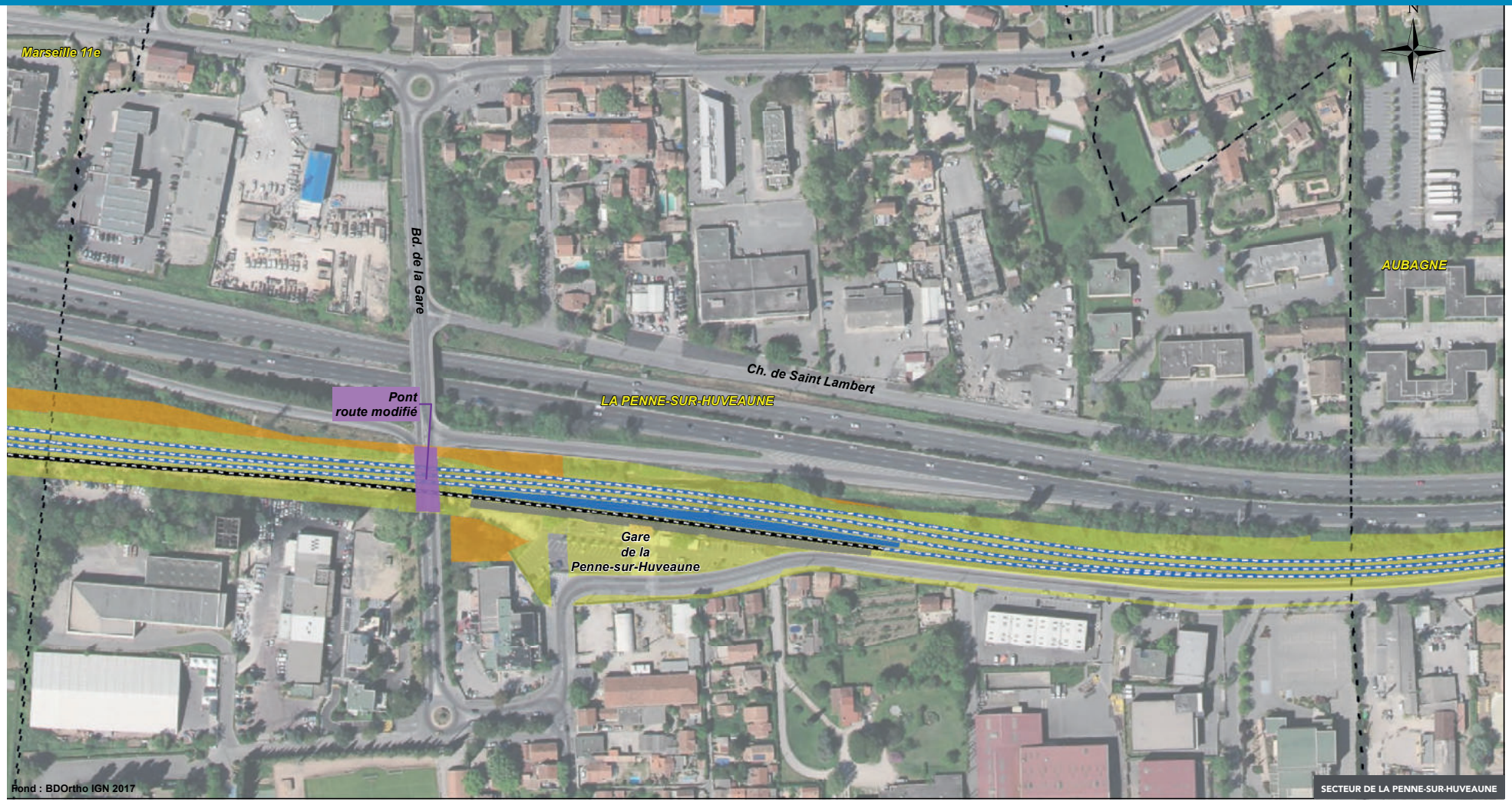

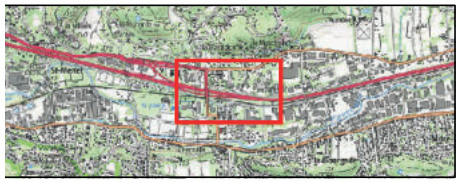

Emprises ferrovaires actuelles
Emprises nécessaires au projet
Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme
Voie existante
Voie nouvelle en surface
Quai créé ou modifié
Quai existant
Limite de commune ou d'arrondissement
Bassin de rétention

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

Gare de la Penne-sur-Huveaune
Configuration de la gare actuelle

VUE AÉRIENNE DE LA GARE EXISTANTE DE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

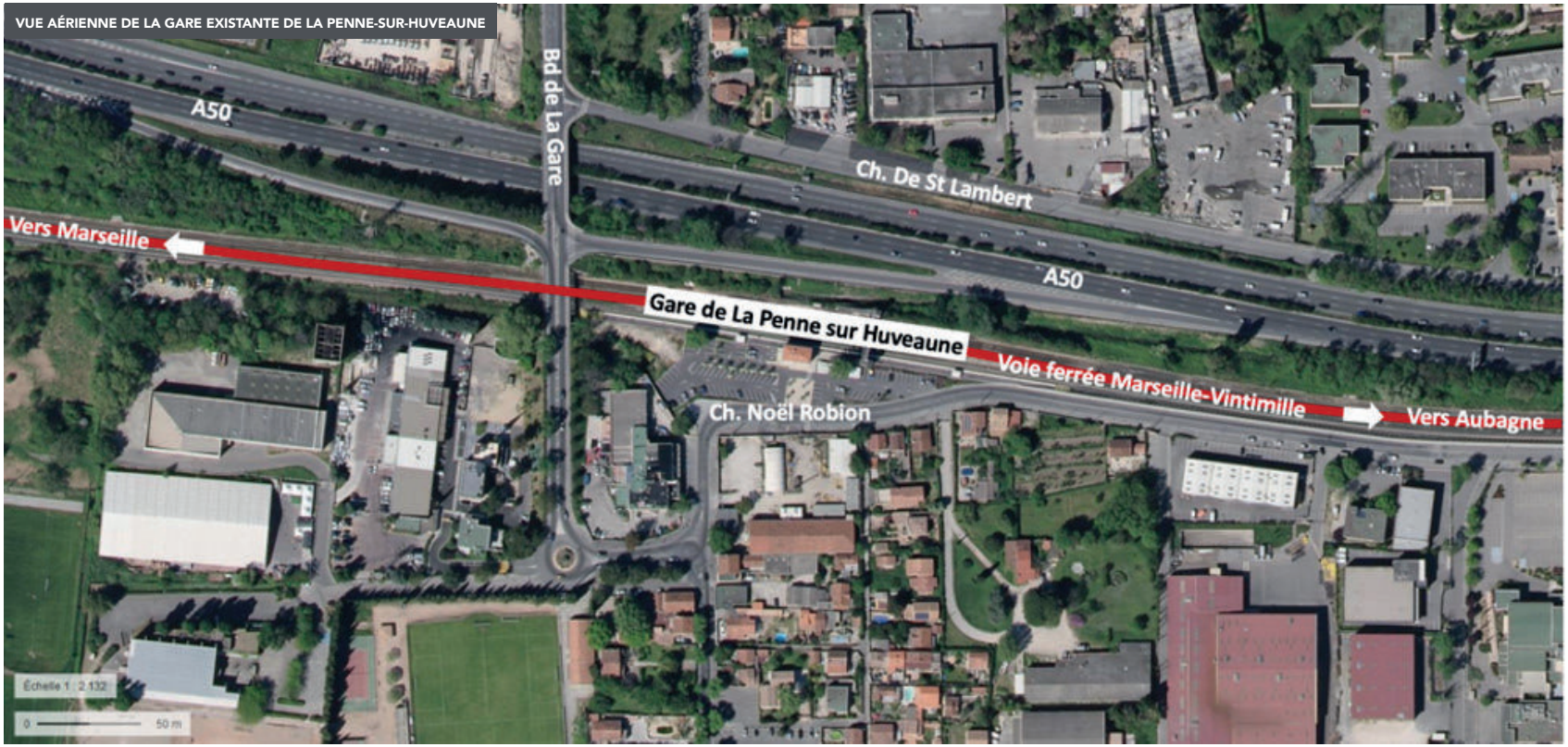

COUPE DE LA GARE EXISTANTE DE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

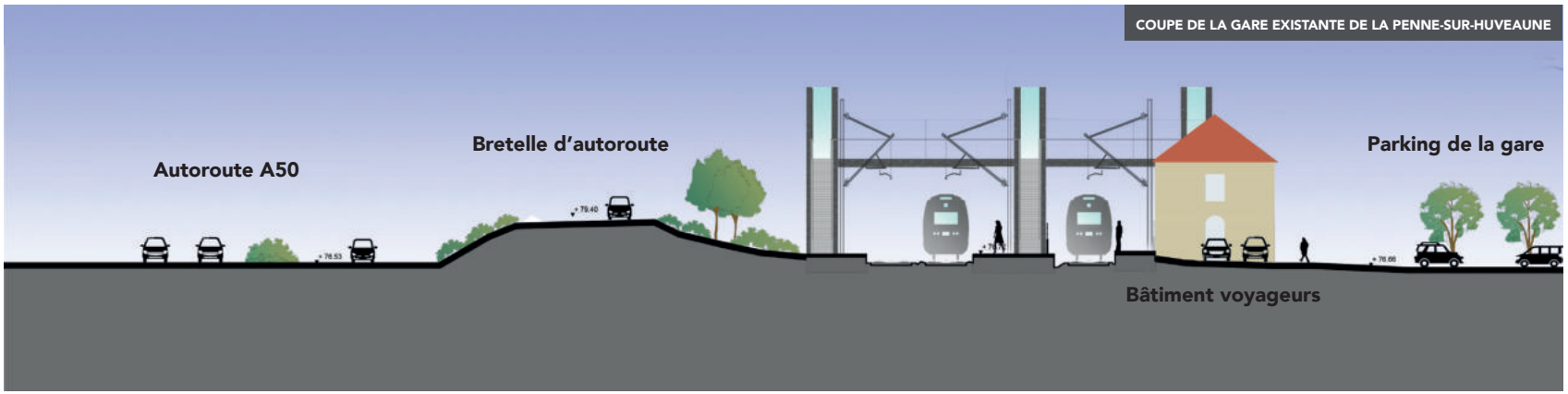

Gare de la Penne-sur-la-Huveaune
Configuration envisagée de la gare

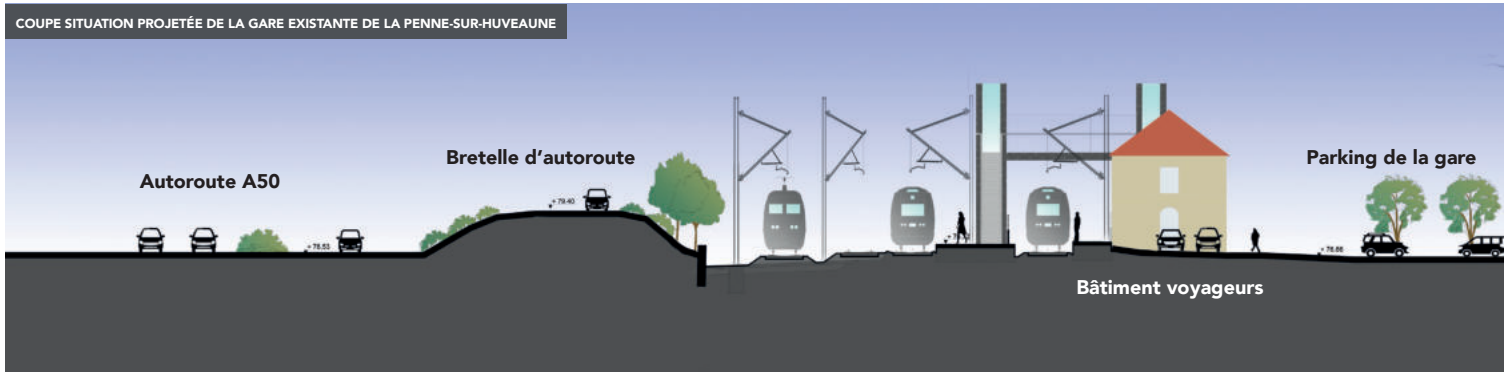

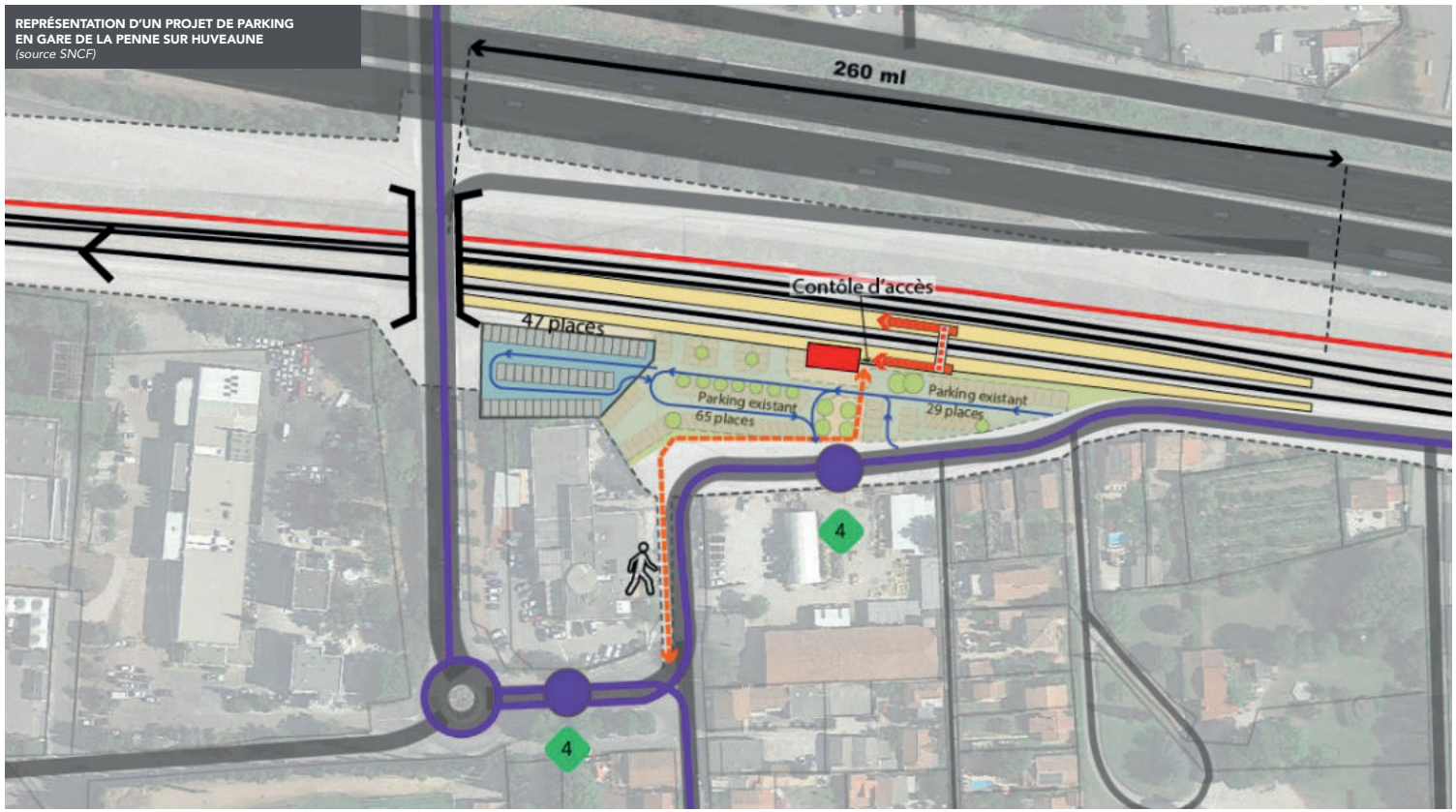

- Impacts fonciers limités au Nord entre la voie ferrée et l'autoroute
- Modification du pont-route existant à l'ouest de la gare
- Maintien de 2 sur 3 quais existants et mise aux normes du quai central
- Réduction de la passerelle existante
- Capacité de stationnement étendue de 47 places sur le délaissé ferroviaire

Des questions ?
Des clarifications ?

10 min

05. Sujets en émergence en permanences et ateliers à date

Sujets en émergence structurants

- **Jardin du Talus** : examen de l'implantation de la base chantier sur pK 4,9 à l'est de la dalle de la L2 côté sud pour éviter de déplacer le jardin
- **Solution alternative de maintien de l'objectif de 4 TER par heure par des évitements à Saint-Marcel et la Penne/Huveaune** : en cours de chiffrage pour être intégrée au bilan de la concertation
- Demande de **déplacement de la gare de Saint-Marcel**
- Demande de création d'une **halte à la Parette**
- Proposition d'une **liaison Aix-Blancarde-Aubagne par le tunnel des Chartreux**

Suites de l'atelier

- Synthèse de l'atelier
- Bilan de la concertation
- Prise en considération des contributions par SNCF Réseau
- Décisions du COPIL quant aux suites à donner
- Préparation du dossier d'enquête publique
- Enquête publique préalable à la DUP

Le mot de la fin

Un mot d'appréciation de l'atelier pour conclure !

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Site internet - https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR:

Diapositives d’appui présentées pour les questions

Flyer 4eme voie – Secteur avenue Jean Lombard
Diffusion le 8 mars

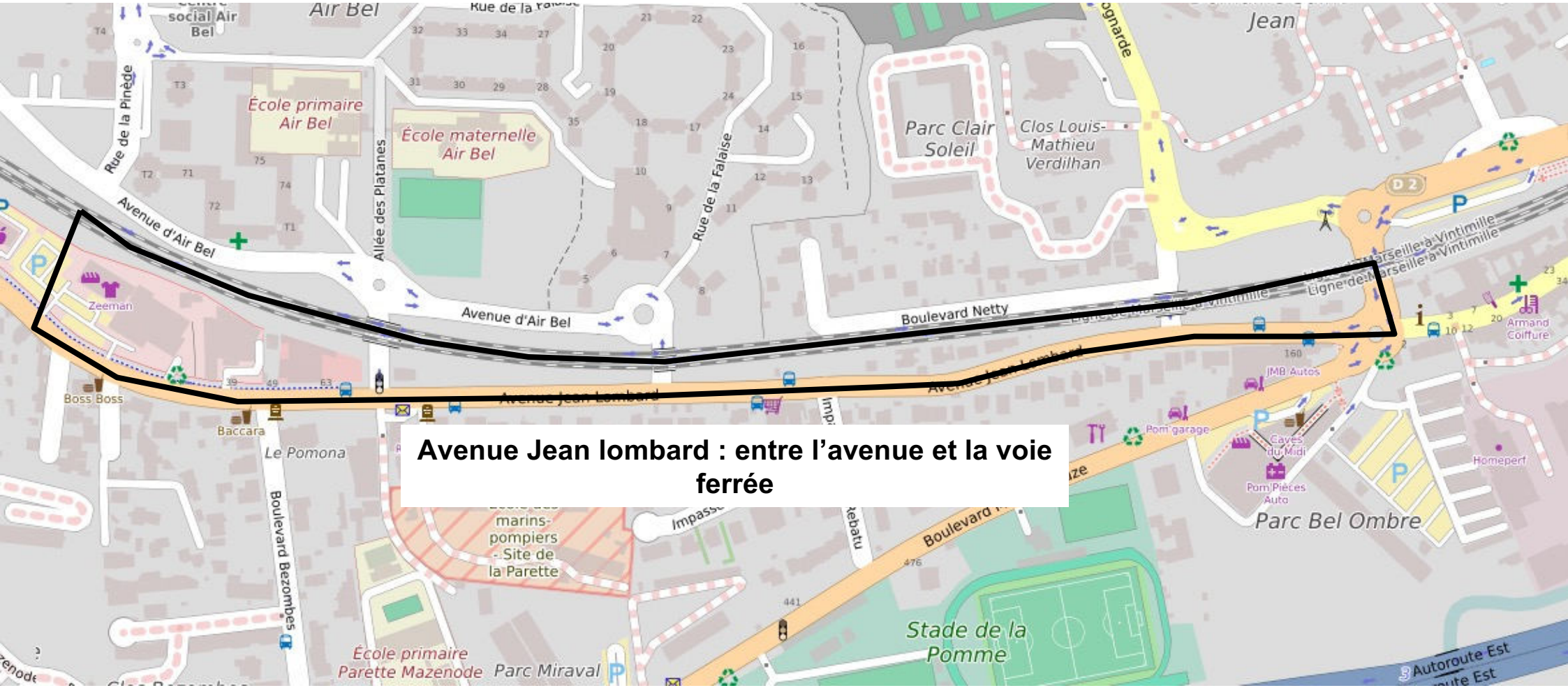

+ Constat d'huissier avenue Jean Lombard

Flyer 4ème voie – Secteur Halte La Pomme – Marseille
Diffusion le 8 mars

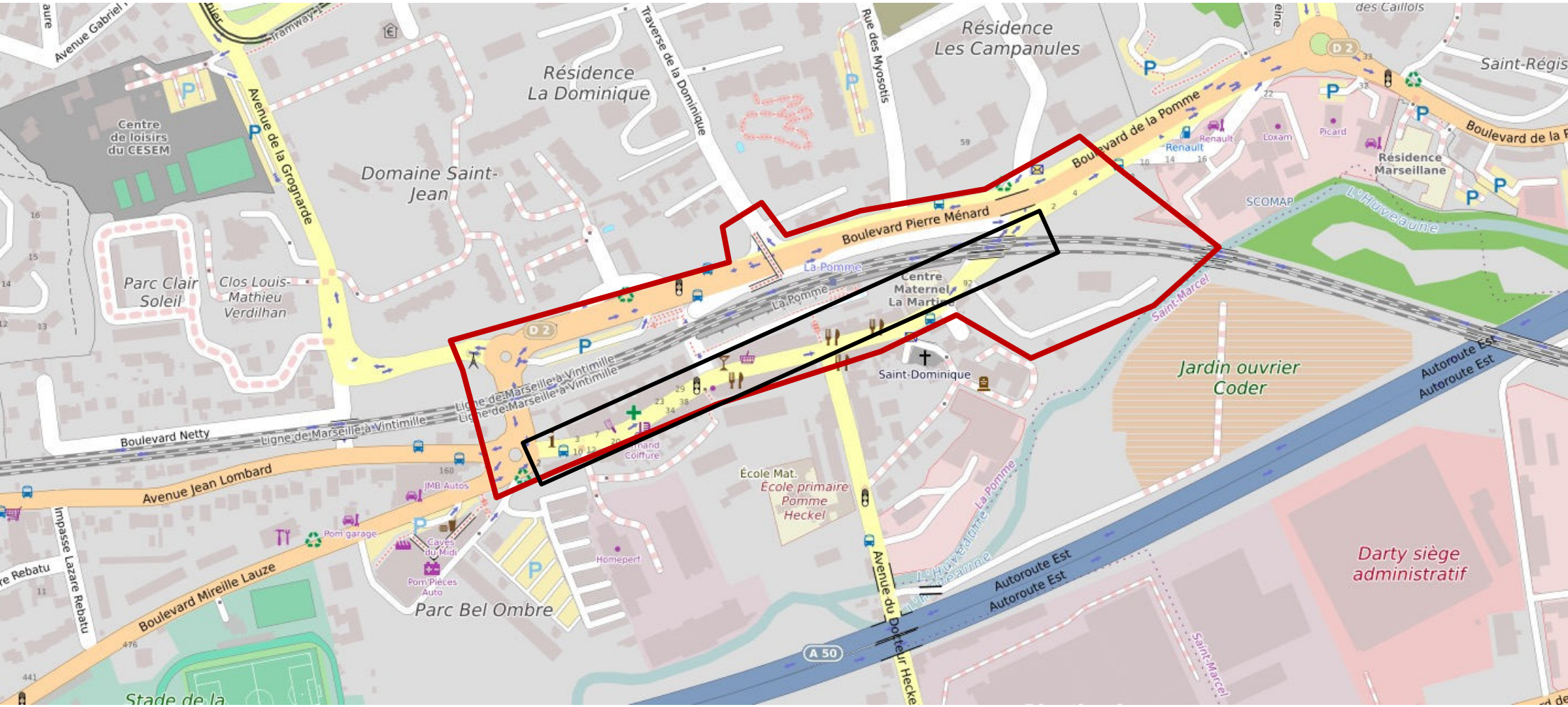

Constat d'huissier suite avenue Jean Lombard

Flyer 4eme voie – Secteur entre haltes de la Pomme et St Marcel
Diffusion le 8 mars

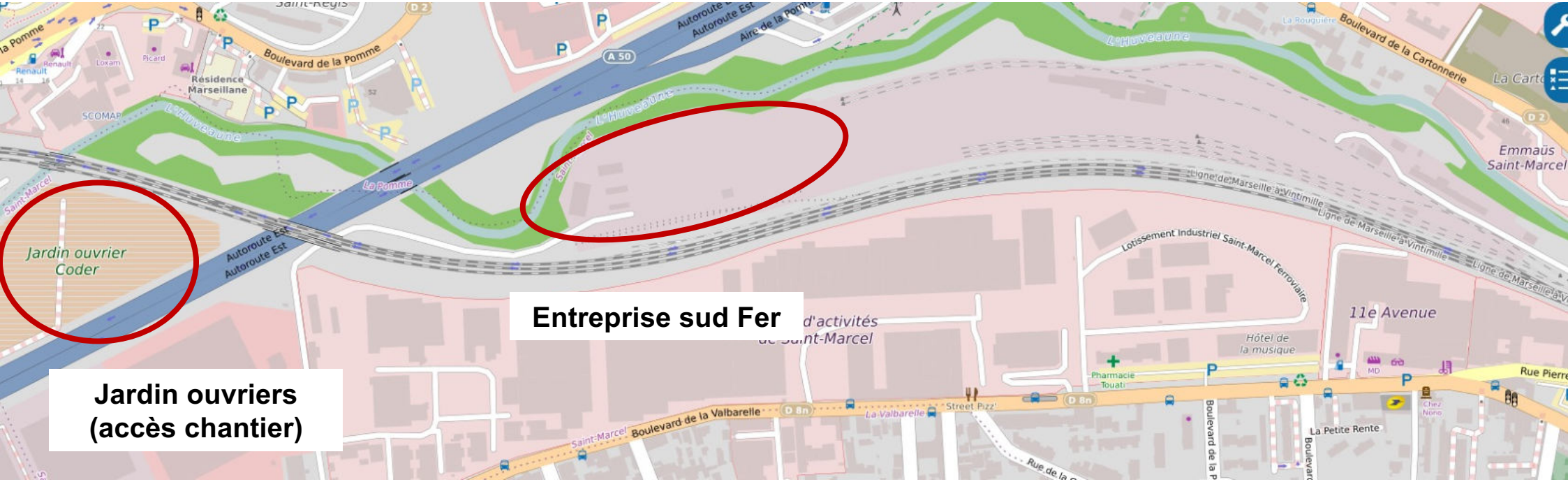

Flyer 4ème voie_St Marcel – Marseille
Diffusion le 8 mars

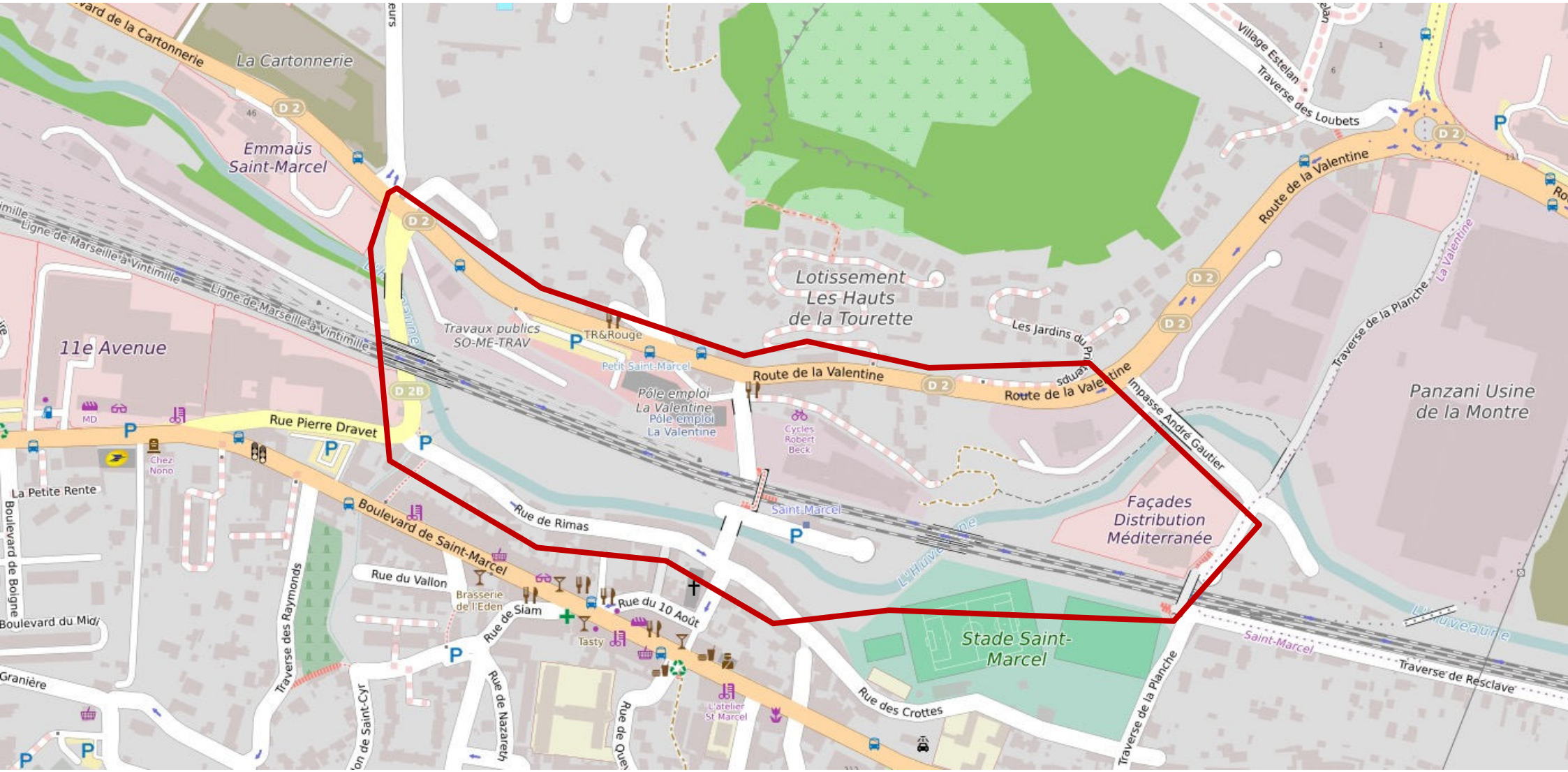

Flyer 4eme voie – Secteur entre haltes St Marcel et la Barasse
Diffusion le 8 mars

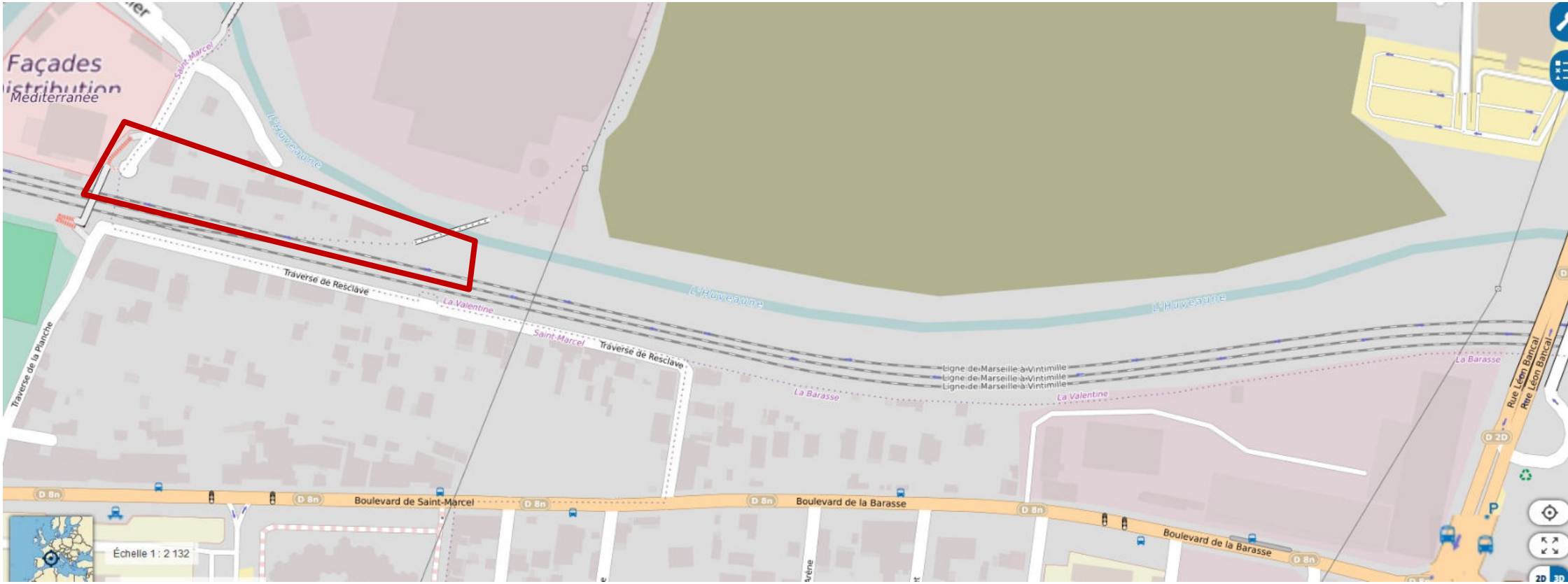

Flyer 4ème voie_Secteur halte La Barasse – Marseille
Diffusion le 8 mars

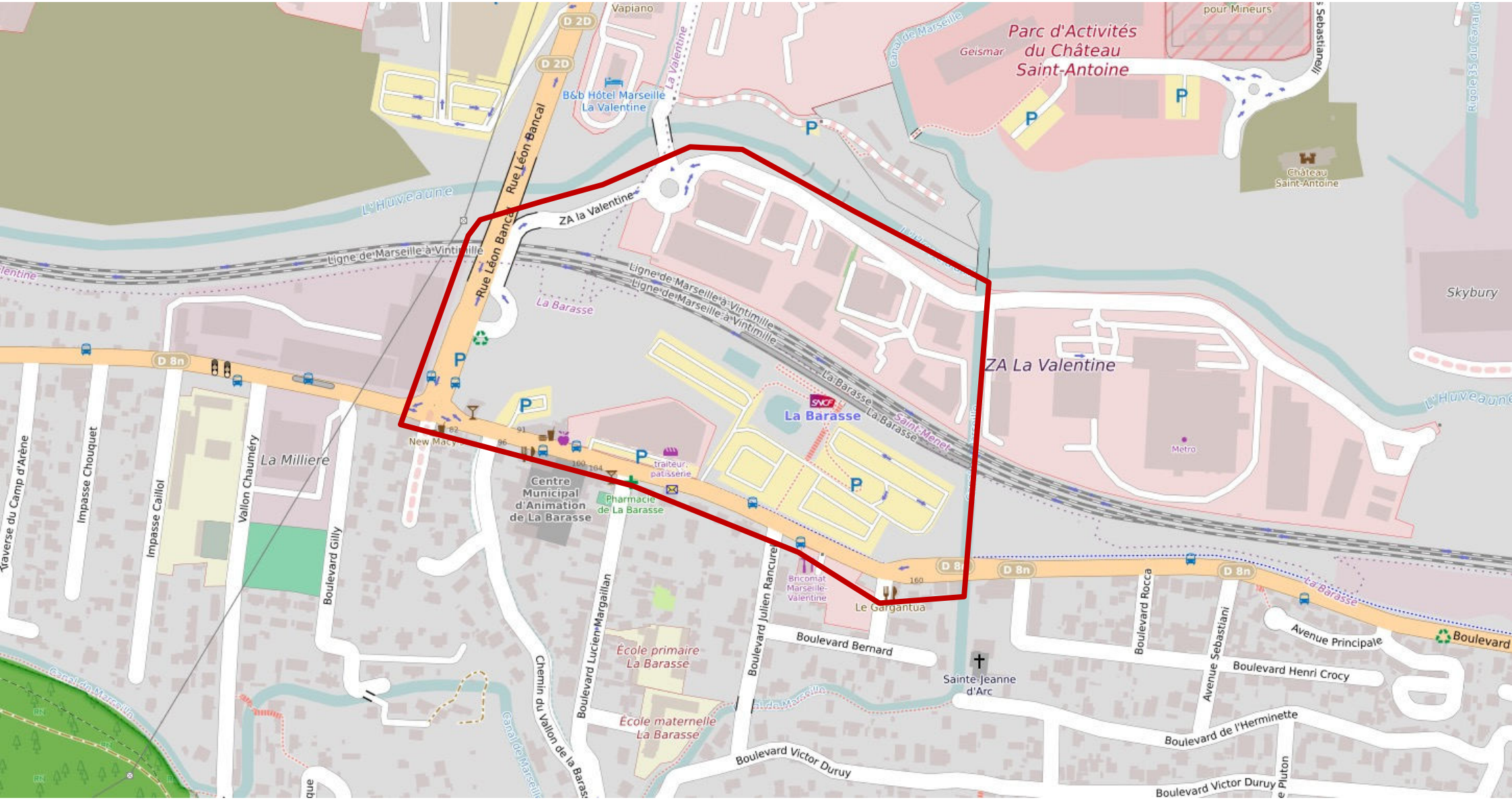

Flyer 4eme voie – Secteur entre haltes Barasse et Penne sur Huveaune
1/2
Diffusion le 8 mars

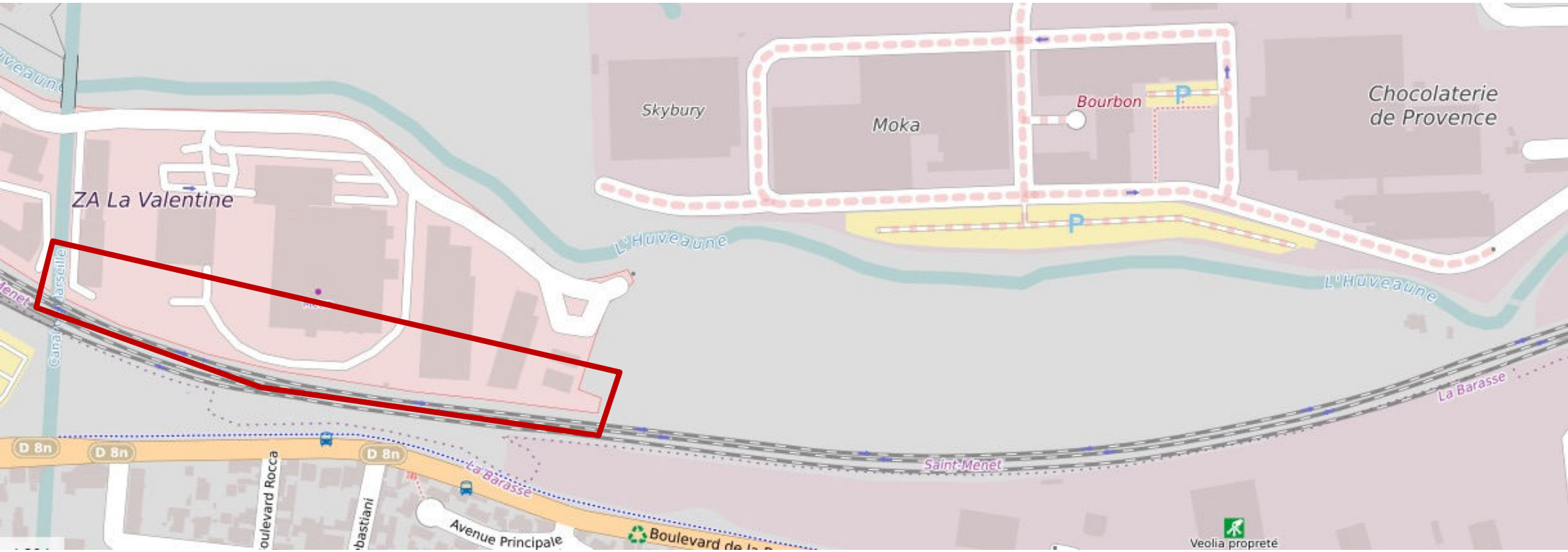

Flyer 4eme voie – Secteur entre haltes Barasse et Penne sur Huveaune
2/2
Diffusion le 8 mars

Plan emprises foncières

Secteur Saint-Marcel

Bd. de la Cartonnerie

l'huveaune

Marseille 11e

Fond : BDOrtho IGN 2017

SECTEUR SAINT-MARCEL

Emprises ferrovaires actuelles

Emprises nécessaires au projet

Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme

Voie existante

Voie nouvelle en surface

Murs de soutenement / Paroie de tranchée ouverte ou couverte

Limite de commune ou d'arrondissement

Bassin de rétention

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

Plan d'emprises foncières

Secteur Parette

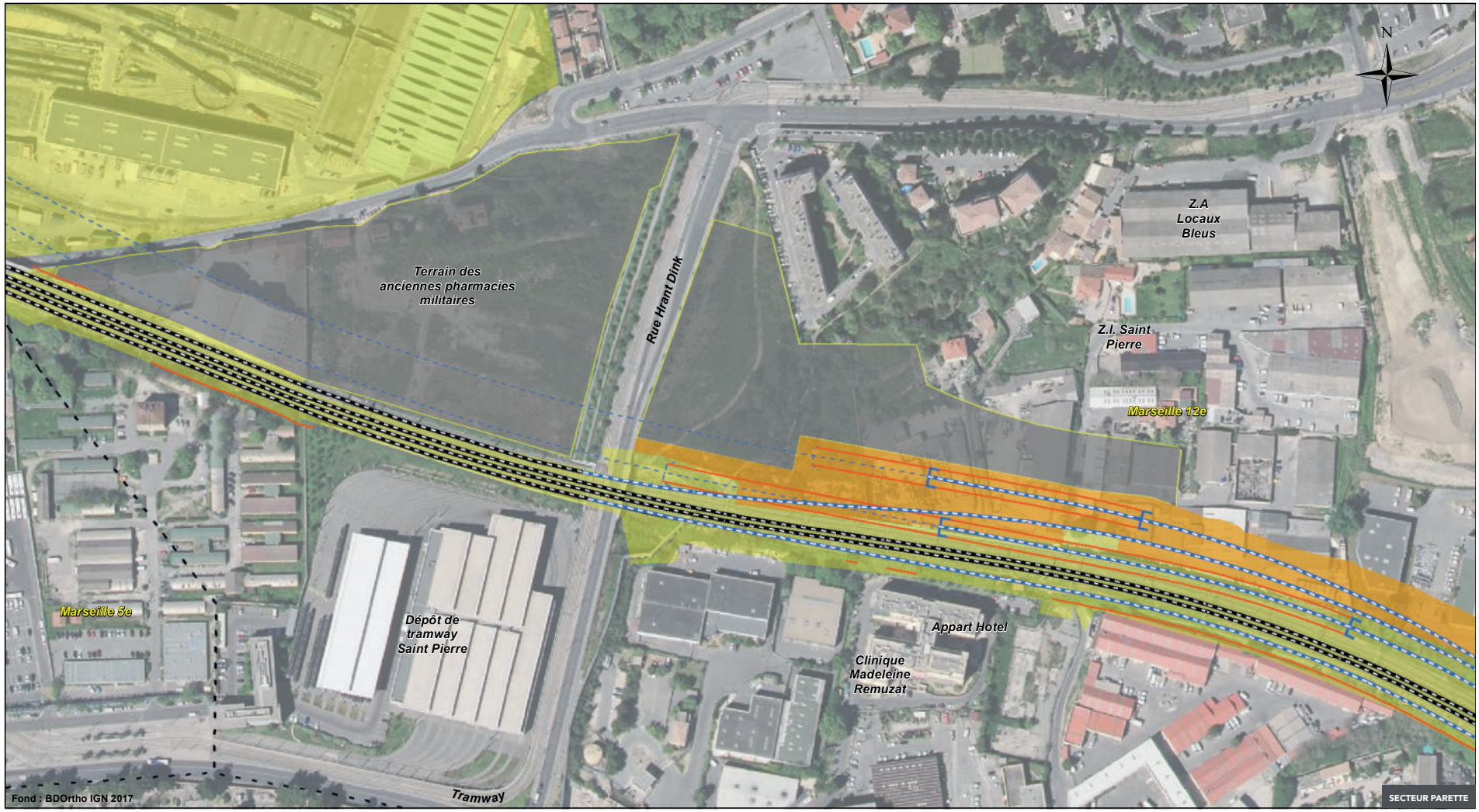

Emprises ferrovaires actuelles

Emprises nécessaires au projet

Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme

Voie existante

Voie nouvelle souterraine

Voie nouvelle en surface

Murs de soutenement / Paroie de tranchée ouverte ou couverte

Limite de commune ou d'arrondissement

Bassin de rétention

70

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

Plan d'emprises foncières

Secteur Air Bel

Sous station

L2 EST

Chemin de la Parette

Pont rail modifié

Marseille 12e

Air Bel

Marseille 11e

Rue Saint Pierre

Av. Jean Lombard

N

Fond : BDOrtho IGN 2017

SECTEUR AIR BEL

Emprises ferrovaires actuelles

Emprises nécessaires au projet

Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme

Voie existante

Voie nouvelle en surface

Murs de soutenement / Paroie de tranchée ouverte ou couverte

Limite de commune ou d'arrondissement

Bassin de rétention

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

Plans d'emprises foncières

Secteur de la Millière Saint-Menet

Domaine Vallée Verte Valentine

Pont route modifié

Marseille 11e

Pont rail créé

l'huveaune

Ch. de la Millière

Fond : BDOrtho IGN 2017

SECTEUR DE LA MILLIÈRE SAINT MENET

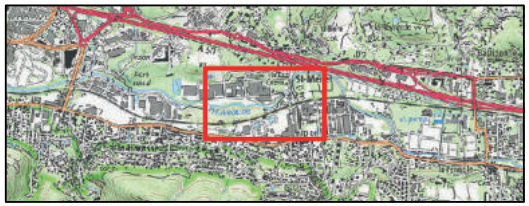

Emprises ferroviaires actuelles

Emprises nécessaires au projet

Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme

Voie existante

Voie nouvelle en surface

Murs de soutenement / Paroie de tranchée ouverte ou couverte

Limite de commune ou d'arrondissement

Bassin de rétention

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

Plan emprises foncières
Secteur Chemin du mouton – Avenue de Saint-Menet

Pont rail modifié

Marseille 11e

l'Huveaune

Arkema

Sous Station déplacée

Fond : BDOrtho IGN 2017

SECTEUR CHEMIN DU MOUTON - AVENUE DE SAINT MENET

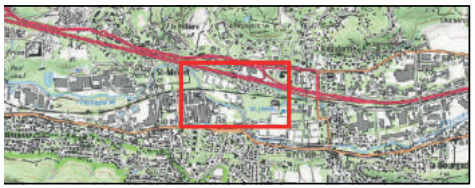

(C) IGN Scan25 2018

- Emprises ferrovaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Murs de soutenement / Paroie de tranchée ouverte ou couverte
- Limite de commune ou d'arrondissement
- Bassin de rétention

0 25 50 100 m